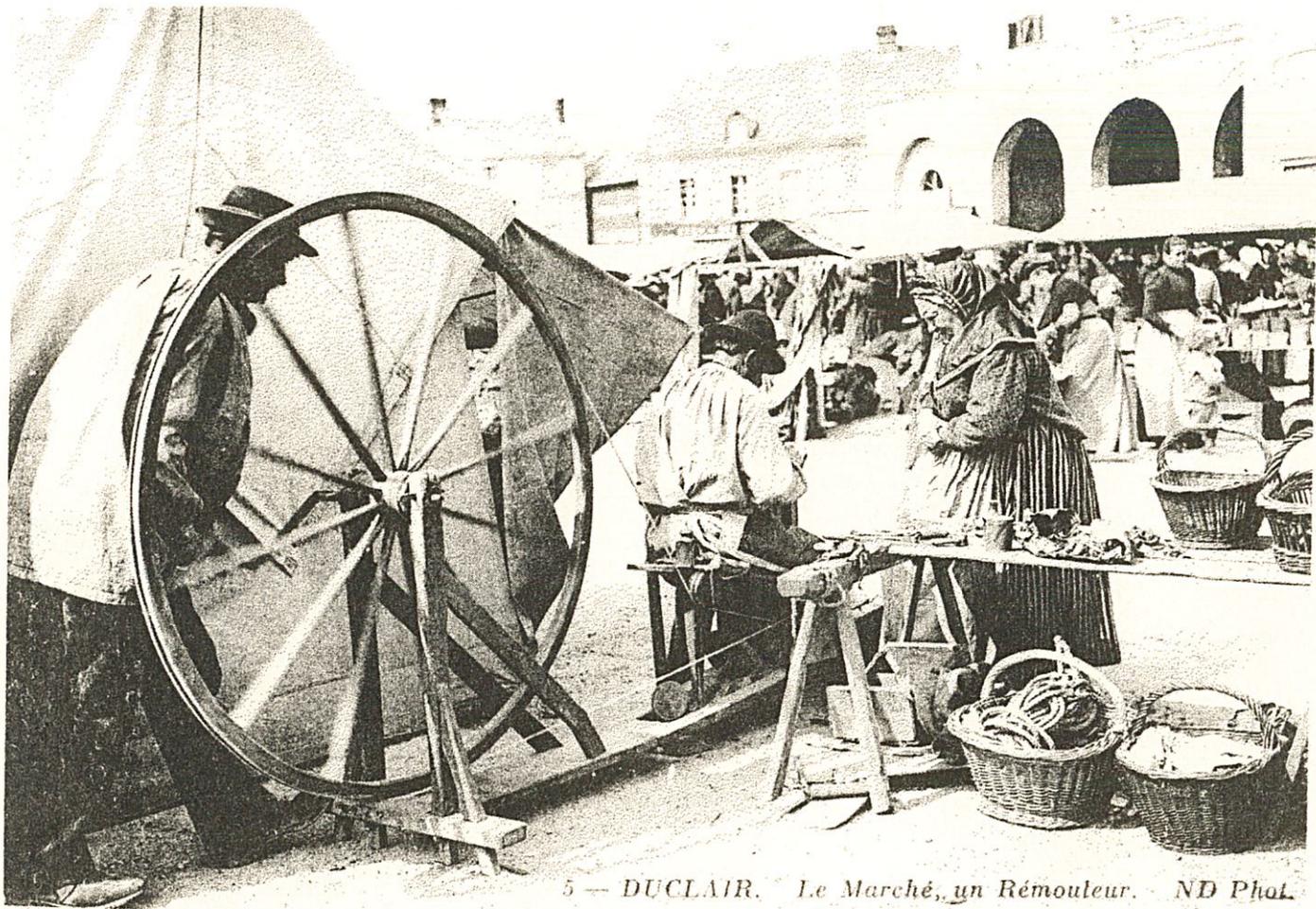


Histoire et Traditions Populaires



5 — DUCLAIR. *Le Marché, un Rémoleur.* ND Phot.

Le rémoleur

Numéro spécial consacré à l'exposition « petits métiers du Pays d'Auge »

N° 110

2010

Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot, 14170 L'Oudon

Histoire et Traditions populaires

Foyer rural du Billot

14170 L'Oudon



Histoire et Traditions populaires

Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot
14170 L'Oudon
Tel / Fax : 02 31 20 62 72

Mars 2010 – n° 109 – 37^e année

Responsables de publication :

Gérant Jack **Manevrier** – **Membres** : **Almir Bellier**, **Dominique Bordeaux**, **Yvon et Arlette Bouillé**, **Eric Bourgault**, **Denise Bourgault**, **Thierry et Paule Bricon**, **Stéphanie Bricon**, **José et Claude Castel**, **Florent et Mercé Chaboissier**, **Michel et Marie-France Chanu**, **Claire Coeuret**, **Yvette Denis**, **Pierre et Brigitte Ferrand**, **Jean-Pierre et Roselyne Gallou**, **Pierre et Christiane Girard**, **Jean et Marie Godet**, **Gérard et Chantal Guillin**, **Guy Hardouin**, **Marie-Thérèse Hugot**, **Daniel et Monique Lalizel**, **Bernard et Majo Lecerf**, **Colette Léchenault**, **Claude et Michèle Lemaître**, **Jacky et Danie Manevrier**, **Michel Nigault**, **Jacqueline Pavy**, **Odile Plékan**, **Céline Soenen**, **Olivier et Fabienne Storez**, **Jean et Françoise Tramblais**, **François et Colette Wèbre**.

Abonnement simple : 15 Euros

Abonnement avec adhésion à l'Association : 20 € . L'adhésion valable pour toute la famille est nécessaire pour participer aux activités du Foyer à cause des assurances.

Dans la région du Foyer du Billot, de nombreux bulletins sont distribués par les membres du Conseil d'Administration, en cas d'envoi par la poste il convient d'ajouter 6 € pour les frais d'envoi.

Périodicité : mars, juin, septembre, décembre. Le bulletin de juin étant généralement consacré à l'exposition annuelle.

A nos abonnés

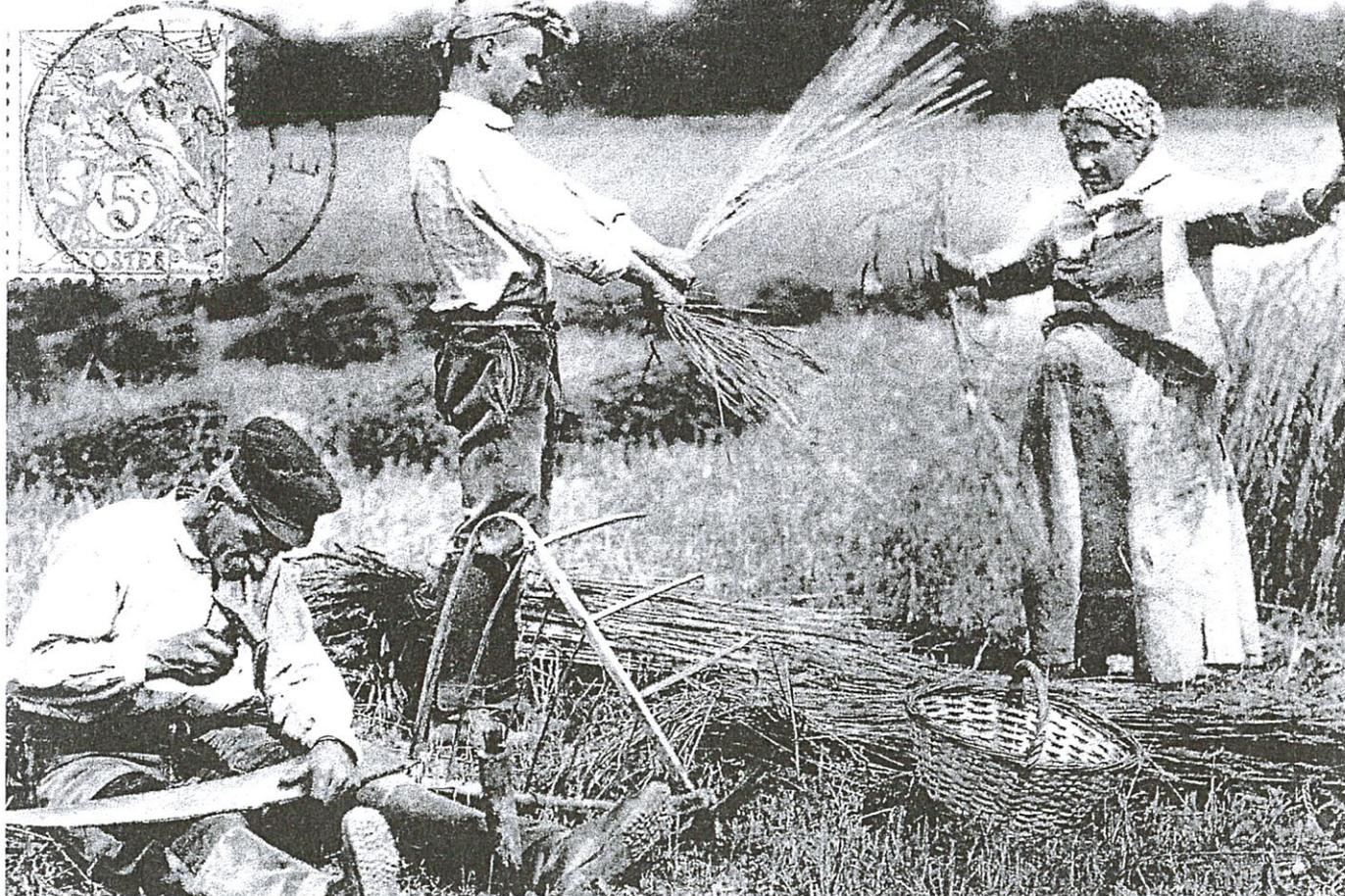
Nous avons prévu que ce bulletin consacré à l'exposition « Petits métiers oubliés du Pays d'Auge » serait imprimé et présenté sous la forme d'un livre comme nous l'avons fait pour nos deux précédentes expositions : « La forêt du Billot » et « Fermières du Pays d'Auge ».

Des difficultés techniques (indépendantes de notre volonté, bien entendu) ne nous ont pas permis de réaliser nos intentions, c'est pourquoi pour ne pas vous faire patienter plus longtemps, nous vous envoyons ce bulletin et bien entendu s'il nous est possible d'éditer l'ouvrage prévu nous vous le ferons parvenir.

Nous espérons que vous voudrez bien nous excuser pour ce retard.

J. Maneuvrier

scènes Champêtres



Le Foyer rural du Billot
Histoire et Traditions populaires

Le Foyer Rural du Billot est une association « loi 1901 ». L'adhésion familiale comprend l'abonnement au bulletin « Histoire et Traditions populaires » publié chaque trimestre aux mois de mars, juin, septembre et décembre et permet de participer aux différentes activités : sortie « manoirs », voyages culturels, expositions, conférences, randonnées pédestres, etc.

Adhésion avec abonnement au bulletin « Histoire et Traditions populaires » : 21 € (compris frais d'envoi)

Quelques dates :

1970 : Création de l'Association « Foyer Rural des jeunes et d'Education Populaire ». Activités : Tennis de table, Ciné-Club, bibliobus, Arts plastiques, atelier peinture, théâtre (Deux pièces, réalisées par les jeunes du Foyer seront présentées au public : « Adolescence 75 » et « Les pieds sur terre », randonnées pédestres, après-midi pour les Anciens ...

1974 : Première exposition dans la salle des Fêtes « Hier et Aujourd'hui le Fromage en Pays d'Auge » réalisée par les élèves de l'école, les parents d'élèves et les membres du Foyer. Les expositions suivantes seront présentées jusqu'en 1984 dans la salle des Fêtes communale.

Mars 1983 : Premier numéro de notre bulletin « Histoire et Traditions Populaires »

1985 : Achat d'un bâtiment agricole qui, restauré, sera désormais utilisé pour les futures expositions et les activités du Foyer.

Eté 1985 : Première exposition dans notre nouveau Foyer : « Du blé au pain ».

Octobre 1995 : En Assemblée Générale, le Conseil d'Administration décide d'une nouvelle dénomination de l'association qui devient « Foyer rural du Billot, Histoire et Traditions populaires ».

Expositions réalisées depuis 1974

Dans la salle des Fêtes du Billot

- 1974 : Hier et Aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge
- 1975 : La Pomme et le Cidre en Pays d'Auge
- 1976 : La forêt
- 1977 : Le cheval en Pays d'Auge
- 1978 : les repas d'antan
- 1980 : L'enfant en Pays d'Auge
- 1981 : L'école rurale d'autrefois, réalisation de l'exposition permanente
- 1982 : La maison rurale et ses artisans
- 1983 : Saint-Georges-en-Auge, 2000 ans d'histoire , en coopération avec la municipalité
- 1984 : Femmes du Pays d'Auge

Dans notre bâtiment acquis en 1985

- 1986 : Du blé au pain
- 1987 : Paysans du sud Pays d'Auge
- 1988 : L'art de soigner en pays d'Auge
- 1989 : L'élevage en Pays d'Auge
- 1990 : De la forge à l'atelier
- 1991 : les artisans du cuir
- 1992 : La céramique en Pays d'Auge, potiers, tuiliers, briquetiers
- 1993 : De la fibre à la toile
- 1994 : Il était une fois le jardin
- 1995 : L'art de plaire en Pays d'Auge
- 1996 : Chauffage et éclairage en Pays d'Auge
- 1997 : Le mariage en Pays d'Auge
- 1998 : Naître et grandir en Pays d'Auge
- 1999 : Le Fayel, une famille, une ferme, un village
- 2000 : Les artisans du bois : du sabot à la maison
- 2001 : Jeux, Fêtes et réjouissances
- 2002 : Les Roches, extraction et utilisation
- 2003 : La communication en Pays d'Auge
- 2004 : Le Billot, mon village en 1900
- 2005 : De la soupe de graisse au bourdelot, la cuisine de nos grands-mères
- 2006 : Lessives et beaux linges d'autrefois
- 2007 : Rites et cérémonies : le baptême, la communion, le mariage
- 2008 : La forêt du Billot, son histoire, ses petits métiers, sa verrerie, sa briqueterie
- 2009 : Marie, fermière du Pays d'Auge
- 2010 : Petits métiers oubliés du Pays d'Auge

Métiers oubliés du Pays d'Auge introduction

Exposition du 12 juin au 26 septembre 2010

L'objectif de cette exposition est d'évoquer les petits métiers de nos campagnes, aujourd'hui oubliés, mais qui ont laissé des traces dans la mémoire collective, dans les objets réalisés et dans le matériel utilisé.

La liste de ces petits métiers n'est pas exhaustive. Nous en avons volontairement écartés soit parce que nous n'en avons pas retrouvé de traces ou de souvenirs lors de nos enquêtes soit parce que nous les avons récemment évoqués à l'occasion de nos précédentes expositions : par exemple le sabotier, le charbonnier, le bûcheron¹, la gardienne d'herbage, la servante, la trayeuse de vaches...².

Nous avons regroupé les petits métiers évoqués autour de cinq thèmes :

1 – **Les itinérants** : le rémouleur, le raccommodeur de faïence, le rétameur le colporteur, le vitrier.

2 – **Métiers féminins** ; couturière à domicile, repasseuse, dentellière, nourrice, fileuse...

3 – **autour de la paille et de l'osier** : vannier, chaumier, cordier.

4 - **autour du bois** : fabricants de piquets de clôture, de manches d'outils, de balais de bouleau, de bourrées et de fagots, cueilleurs de tan pour les tanneries de Saint-Pierre-sur-Dives.

5 – **autour du monde rural** : le garde champêtre, le sonneur de cloches, le taupier, le braconnier, le sourcier, le vipérier, le bouilleur de cru itinérant, le fraudeur, le marchand de peaux de lapin...

Les articles : ont participé à la rédaction des articles, aux enquêtes et à la documentation : Paule **Bricon**, Jack et Danie **Maneuvrier**, Françoise et Jean **Tramblais**,

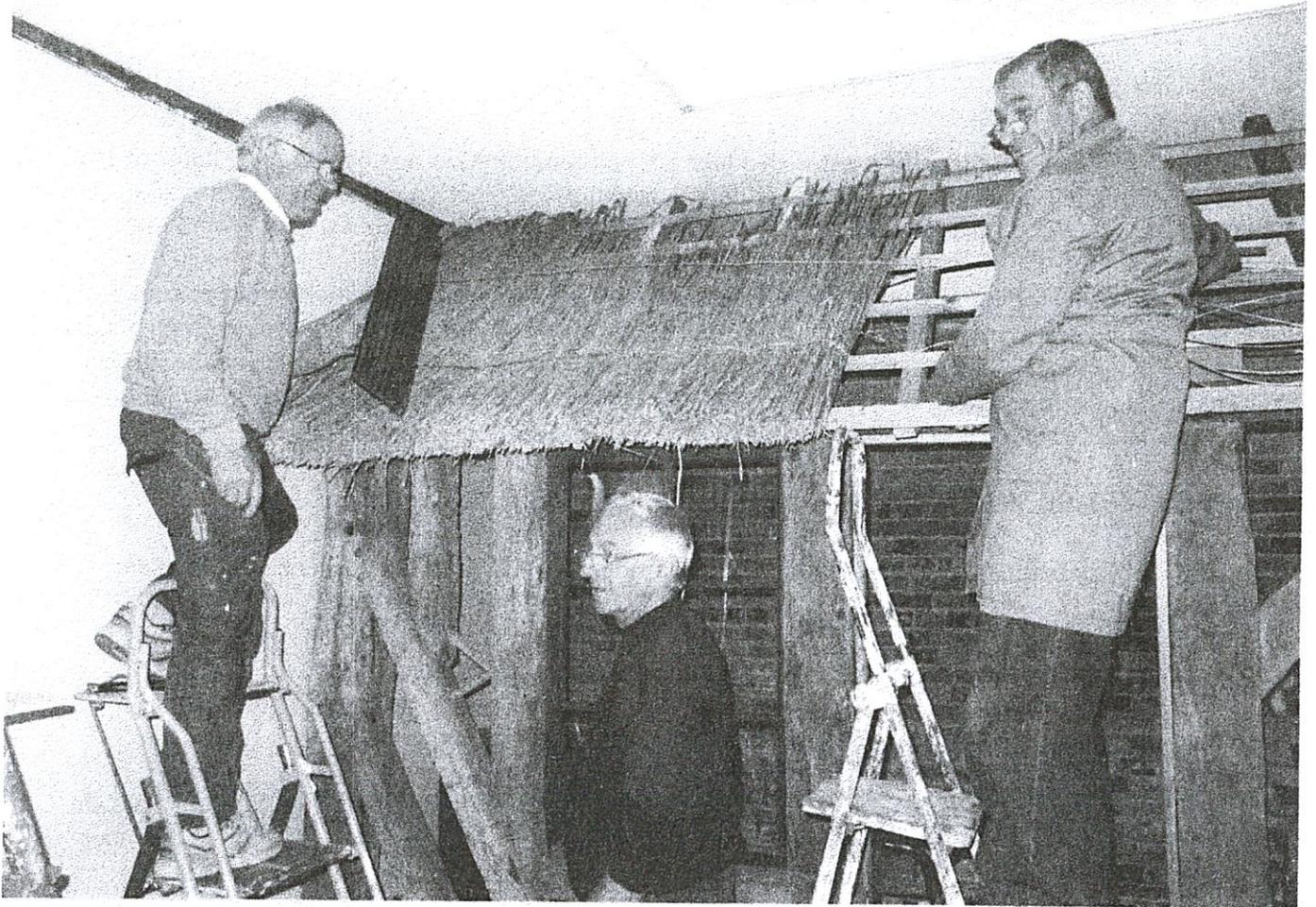
Photographies : Thierry **Bricon**, Daniel **Lalizel**, Françoise **Tramblais**

Collection cartes postales : Jacques **Aumont**, Jean-Claude **Bosquain**, Jacqueline **Martin**

Témoignages : Louis **Bricon**, Christiane et Pierre **Girard**, Jean **Godet**, Jean **Piquet**, Marie-Thérèse **Hugot**

¹ Métiers évoqués dans le catalogue de l'exposition sur la forêt en 2008

² catalogue « Marie, fermière du Pays d'Auge » en 2009



Guy Hardouin, Jean-Pierre Gallou et Gérard Guillin installent le toit de chaume sur la chaumière reconstituée de l'exposition.

Exposition « Petits métiers oubliés du Pays d'Auge »

13 juin – 27 septembre 2009

Remerciements

Cette exposition a été réalisée grâce à la participation de :

La Commune de L'Oudon qui a financé la publication des dépliants.

La commune de Saint-Georges-en-Auge

Les associations

Association « Les Amis de l'Outil » (L'ADO) Bièvres
Espace - Evanescence
La Société historique de Lisieux
Montviette-Nature
Randonnées et Patrimoine de la Viette.

Des membres du Conseil d'administration du Foyer qui ont effectué les travaux de menuiserie, de peinture, d'électricité, de décoration, recherché les objets et les documents et participé à leur mise en place

Almir Bellier, **Dominique Bordeaux**, **Yvon et Arlette Bouillé**, **Denise Bourgault**, **Thierry et Paule Bricon**, **Stéphanie Bricon**, **José et Claude Castel**, **Michel et Marie-France Chanu**, **Florent et Mercé Chaboissier**, **Claire Coeuret**, **Yvette Denis**, **Brigitte Ferrand**, **Jean-Pierre et Roselyne Gallou**, **Jean et Marie Godet**, **Gérard et Chantal Guillin**, **Guy Hardouin**, **Jeanine Hélias-Méné**, **Marie-Thérèse Hugot**, **Daniel et Monique Lalizel**, **Majo et Bernard Lecerf**, **Claude et Michèle Lemaître**, **Jacky et Danie Maneuvrier**, **Michel Nigault**, **Céline Soannen**, **Jean et Françoise Tramblais**, **François et Colette Wèbre.**

Et aux prêteurs qui ont permis la réalisation de cette exposition :

Aumont Jacques, Ammeville, L'Oudon
Bordeaux Dominique, Saint-Martin de Fresnay, L'Oudon
Bosquain Jean-Claude, Gonneville-sur-Mer
Bouillé Arlette et Yvon, Notre-Dame-de-Fresnay, L'Oudon
Bourgault Denise, Saint-Pierre-sur-Dives
Bricon Thierry et Paule, Le Billot, L'Oudon
Amis de l'Outil Association, Mairie de Bièvres, 91570 Bièvres
Aubert – Rauray Sylvie, 14250 Tessel
Bernouis Philippe, Service du Patrimoine, Caen
Chaboissier Florent et Mercé, Notre-Dame-de-Fresnay, L'Oudon
Chanu Michel et Marie-France, Les Autels - Saint-Bazile
Coeuret Claire et Alain, Tôtes L'Oudon
Cottin Colette, Lisieux
Dallier Antoine, Ecots L'Oudon

Denis Yvette, Saint-Pierre-sur-Dives
Diard Gérard et Claude, Les Authieux-Papion
Frémont Pierre et Jacqueline, Saint-Georges-en-Auge
Fondation Schlumberger, musée, château de Crèvecoeur
Gallou Jean-Pierre et Roselyne, Livarot
Girard Marie-Madeleine, Notre-Dame-de-Fresnay, L'Oudon
Godet Jean et Marie, Grandmesnil, L'Oudon
Guais Fred et Régine, Garnetot
Guillin Gérard et Chantal, Notre-Dame-de-Fresnay, L'Oudon
Hardouin Guy et Nicole, Berville, L'Oudon
Hugot Marie-Thérèse, Le Billot, L'Oudon
Laidet Bernard, Notre-Dame-de-Fresnay, L'Oudon
Lalzel Daniel et Monique, Ifs
Legrand André, Magny-la-Campagne
Lemaître Claude et Michel, Lisieux
Maneuvrier Jack et Danie, Le Billot, L'Oudon
Martin Jacqueline, Saint-Pierre-sur-Dives
Motte Jean-Noël et Annie, Le Billot L'Oudon
Perrin Jacky, Président, Association « Amis de L'Outil » Bièvres
Raveaux Raymond, Lisieux
Régnier Max, Beuvillers
Saint Michèle, Cheux
Tramblais Jean et Françoise, Livarot
Truffert Albert, Bretteville-sur-Dives
Wèbre François et Colette, Berville l'Oudon

Etat de population 1856

Par les états de population conservés dans les archives municipales, nous avons connaissance des métiers exercés au XIXe siècle dans nos campagnes. Le Billot n'est qu'un lieu dit constitué des anciennes communes de Montpinçon et Notre-Dame de Fresnay aujourd'hui réunies dans L'Oudon.

Parmi les métiers évoqués dans cette exposition, nous trouvons 1 **émouleur** (aiguiseur de couteaux, ciseaux, rasoirs et outils tranchants), 1 **taupier**, 1 **cordier**, 2 **couturières**, 1 **tailleuse**, 3 **panetières**, 17 **fileuses**. Les panetières étaient des fabricantes de panier. En Pays d'Auge les vanniers étaient désignés sous le nom de panetiers.

Ces recensements n'ont pas pris en compte les activités agricoles, propriétaire, fermiers, journaliers, domestiques, servantes.

Population : Montpinçon 298

LE BILLOT-MONTPINCON – en gras les métiers évoqués dans cet ouvrage et présents à l'exposition.

DANIEL Frédéric,	33 ans,	Emouleur
LEPREVOST Pierre,	58 ans	Sabotier
ROSEL Jean,	48 ans,	Bourrelier
ROSEL Jean-Baptiste,	15 ans,	Bourrelier
ROSEL Jean Alphonse,	13 ans,	Bourrelier
LEGENDRE Marie,	70 ans,	Couturière
RENAULT Louis,		Serrurier
LEMONNIER François,	50 ans,	Aubergiste
DUPONT Monique,	92 ans,	Pannetière
LENORMAND Théophile,	46 ans,	Menuisier
CROUIN Edmond,	43 ans	Boulangier
DELACOUR Théodore,	34 ans,	Directeur des Postes
LESASSIER Louis,	48 ans,	Aubergiste
LESASSIER Léonine,	24 ans,	Buraliste
VAVASSEUR Armand,	53 ans,	Menuisier
LECLERS Désiré,	33 ans,	Officier de santé
JANIN Noël,	52 ans,	Horloger
FAVREL Rosalie veuve DUPONT,	64 ans,	Pannetière
PICOT Pierre,	51 ans,	Epicier
DUPONT François,	30 ans,	Facteur rural
LEGUET Ambroise,	47 ans,	Jardinier
LEGUET Armand,	15 ans ,	Jardinier
CHARLOT Urbain,	42 ans,	Cordonnier
CALLOUE Désiré,	56 ans,	Charpentier

MONTPINCON

GREGOIRE Charles	39 ans,	Cordonnier
OLIVIER Jean-Baptiste	43 ans,	Cafetier

MORIN François	57 ans,	Facteur rural
OLIVIER Justine	37 ans,	Couturière
MATHIEU Eugène	23 ans,	Briquetier
CHAUVEL Paul	44 ans,	Couvreur
GONDOUIN Michel	46 ans,	Charpentier
BARBIER Marie-Anne	45 ans	Blanchisseuse
DAVERGNE Jean-François	65 ans	Menuisier

LE BILLOT-NOTRE DAME DE FESNAY Population : 339 habitants

BOCAGE Michel	55 ans,	Boulangier
GAUTHIER de LA ROSIERE	70 ans,	Cafetier
GOUBIN Victoire	65 ans,	Cafetière
LE RAT Auguste	50 ans,	Cafetier
LEMOINE François	45 ans,	Tailleur
ANGEE Casimir	43 ans,	Maréchal
BELLAIS François	47 ans,	Charron
DUPONT Véronique	87 ans,	Pannetière
BENARD Magloire	40 ans,	Charpentier
GIRARD Victor	34 ans,	Boulangier
ALIX François	52 ans,	Instituteur
GREGOIRE Charles	79 ans,	Garde-champêtre
GROSSET Zéphir	42 ans,	Taupier
PERRIGAULT Marc	56 ans,	Cabaretier
DUBOIS Amand	49 ans,	Cabaretier
DUTRAIT Paschal	37 ans,	Cantonnier
GUERIN Eustache	53 ans,	Tisserand
FOYER Izydor	44 ans,	Cantonnier
LE BROU Jacques	45 ans,	Maçon
DEBIERRE Marcel	47 ans,	Tailleur
CALLOY Constant	48 ans,	Charpentier
MOUTIER François	60 ans,	Maçon
CORDIER Casimir	35 ans,	Charpentier
MARY Jean	52 ans,	Maçon
GUERIN Jean	82 ans,	Tisserand
BEAUVALL Frédéric	47 ans,	Maçon
FROGER Jean	20 ans,	Instituteur
LEPRIEUR Marie	50 ans,	Fileuse
DUFOUR Catherine	72 ans,	Fileuse
DESLOGE Jean-Baptiste	32 ans,	Boulangier
CALLOUE Jacques	28 ans,	Charpentier
DUCHESNE Anne	29 ans,	Fileuse
LE CELLIER Philippe	47 ans,	Cordonnier
JEAN Jacques	26 ans,	Instituteur
GUERIN François	38 ans,	Tisserand

HUET Marie	60 ans,	Fileuse
LAINÉ Pierre	58 ans,	Menuisier
MOUTIER Nicolas	58 ans,	Maçon
DEBIERRE Rosalie	18 ans,	Tailleuse
DEBIERRE Jean	28 ans,	Affilassier
FLEURIOT Catherine	33 ans,	Fileuse
GREGOIRE Anne	33 ans,	Fileuse
DUTRAIT Anne	17 ans,	Fileuse
MAILLARD Charles	55 ans,	Cordier
FRANCHIN Marie	41ans,	Fileuse
ROBILLARD Jean	44 ans,	Boucher
CALLOUE Marie	47 ans,	Fileuse
GROSSET Marie	33 ans,	Fileuse de laine
HENRY Pierre	28 ans,	Tisserand
BLANCHARD Louis	35 ans,	Huissier
LAINÉ Pierre	28 ans,	Tisserand
LEMIERE Jacques	60 ans,	Tisserand
GUERIN Jean	30ans,	Tisserand
BEAUVAl Thomas	37 ans,	Maçon
MOUTIER François	40 ans,	Maçon
OUIIN Catherine	78 ans,	Fileuse
LE ROUGE Françoise	55 ans,	Fileuse
BENARD Pierre	28 ans,	Charpentier
EMOUII François	37 ans,	Boulangier
RIVIERE Anne	19 ans,	Fileuse
HUGUELS Louis	58 ans,	Tisserand
HUE Robert	37 ans,	Couvreur
KERBOUILLON Pierre	36 ans,	Tisserand
MORAND Catherine	34 ans,	Fileuse
BOUVIER Marguerite	68 ans,	Fileuse
CATHERINE Françoise	14 ans,	Fileuse
AUDRIEU Pierre	36 ans,	Mercier
LEMONNIER François	30 ans,	Cabaretier
DUPONT Catherine	38 ans,	Fileuse
TURQUETY Nicolas	34 ans,	Bourelrier
DUCHESNE Pierre	31 ans,	Cordonnier
PIQUOT Pierre	42 ans,	Boulangier
CHEMIN Catherine	40 ans,	Fileuse
HENRY Charles		Instituteur

Le sonneur de cloches

Avant que l'électrification des cloches ne gagne les campagnes les plus éloignées, chaque clocher possédait son sonneur qui, ponctuellement, sonnait l'angélus à sept heures, midi et dix-neuf heures. Il carillonnait aussi les jours de fêtes ou de cérémonies : baptêmes, communions, mariages... la durée de la sonnerie dépendait souvent de la générosité des parents ou de l'importance des personnes concernées. Par contre pour bénéficier de la sonnerie pour un baptême, il fallait que celui-ci soit fait dans les trois mois qui suivaient la naissance, ce délai dépassé les cloches devaient rester muettes.

Le sonneur n'était généralement pas salarié. A Saint-Georges-en-Auge, petite commune du sud Pays d'Auge, la sonnerie des cloches était assurée dans les années 1950 par un couple, Maurice et Christiane, qui ne recevait qu'un salaire symbolique: 30 F par an, mais qui était logé gratuitement par la commune dans un beau presbytère du XVIIIe siècle. Il devait en outre remplir les fonctions d'afficheur municipal et quelques menus travaux comme l'entretien de l'église et du cimetière, mais il recevait alors une prime de gardiennage d'église. Ils durent aussi accueillir chez eux, pendant plusieurs années, un vieux missionnaire originaire du canton, à qui ils assuraient le gîte et le couvert.

Cette situation insolite convenait alors aux deux parties : la municipalité et le sonneur. Cette fonction disparut lors de l'électrification des cloches vers 1970.



Le garde champêtre

Autrefois le garde champêtre était le personnage incontournable de nos campagnes. Souvent ancien militaire en demi-solde, il était recruté par la municipalité pour faire respecter la loi, informer publiquement la population des nouvelles municipales ou nationales. Le métier de garde champêtre a été institué aux côtés de l'actuelle gendarmerie nationale par la loi du 29 septembre et 6 octobre 1791. Néanmoins on retrouve la trace de cette fonction aux temps les plus reculés de l'Histoire de France. Nommé par le Maire, agréé par le procureur de la République et assermenté en audience publique devant le tribunal d'Instance ou de Grande Instance dont relève le fonctionnaire, le garde champêtre exerce ses missions de police rurale aux côtés de la gendarmerie, assisté de certains gardes spécialisés (pêche, chasse, bois et forêts...

Etrangement, l'uniforme de garde champêtre ne fait l'objet d'aucune réglementation spécifique. Il existe toutefois une obligation du port d'une plaque en métal qui doit comporter la mention « La loi », le nom de la commune employeur ainsi que celui du garde.

Le garde champêtre dispose d'une grande liberté en ce qui concerne l'armement. Il peut, lui-même, acquérir, détenir et porter des armes de 1^o catégorie (armes à feu de guerre), de 4^o catégorie (armes à feu de défense) et 6^o catégorie (armes blanches, matraques, et dispositifs lacrymogènes).



REPOS HEBDOMADAIRE

AVIS

Par arrêté en date du 30 février 1907, le garde champêtre de cette commune est chargé de s'assurer que le repos hebdomadaire est observé conjugalement dans tous les ménages, et qu'aucun exercice galant n'y est exécuté les dimanches et jours fériés.

Tous les contrevenants seront punis conformément à la loi.

Le Délégué,

ISIDORE CORNANDOUILLE

ERNIÈRES-S MER. Ncl' Gard' Champêtre



Grand'Allées - Librairie

FAUBOURG du VILLAGE



*rebut
Henry*

I – Les itinérants

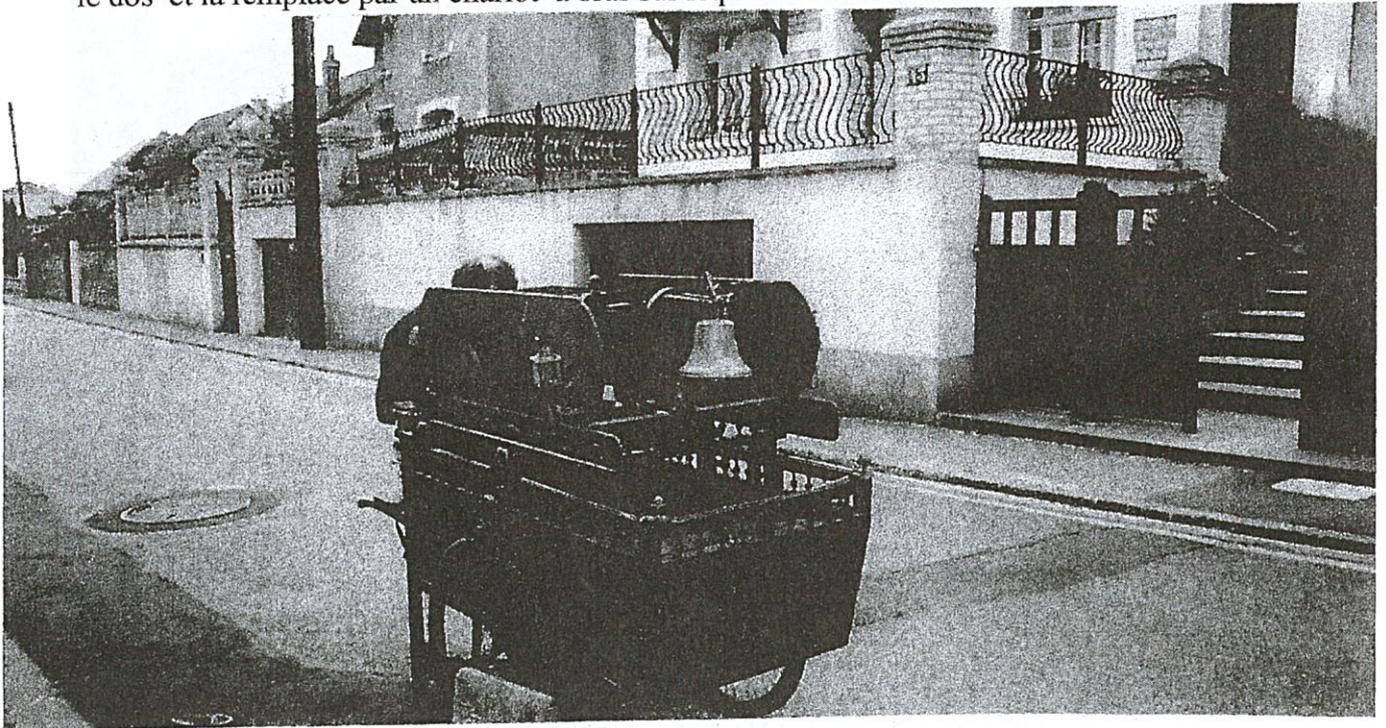
Le rémouleur

Le rémouleur est un compagnon coutelier qui roule devant lui ou qui porte sur son dos un petit atelier garni d'une meule, d'un marteau et d'une pierre à affiler pour aiguiser couteaux, ciseaux, rasoirs, couperets et autres outils tranchants.

Au XVe siècle, les rémouleurs sont réunis avec les couteliers au sein d'une même corporation. Pour les différencier des faiseurs de couteaux, ils sont désignés sous le nom d'« esmouleurs » de grandes forces. Les forces désignant ces grands ciseaux dont les branches sont réunies par un ressort, ciseaux généralement utilisés par les tondeurs de mouton¹.

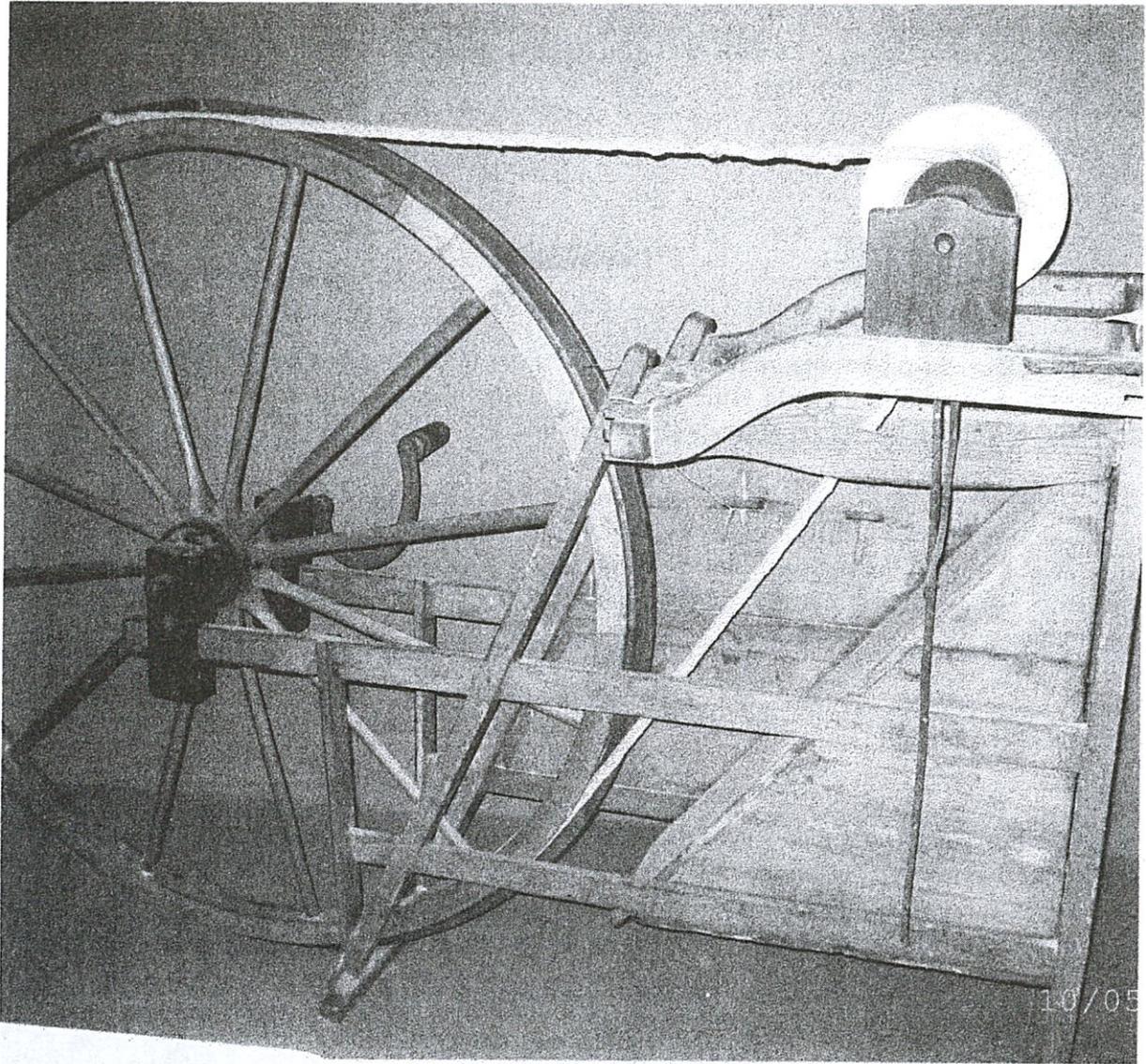
Le véritable ancêtre des rémouleurs parcourt la France rurale, de village en village, en portant sur son dos sa meule.

Avec le progrès le rémouleur, vêtu d'un tablier de cuir, abandonne la petite meule portée sur le dos et la remplace par un chariot à bras sur lequel est fixée une meule.



Rémouleur dans Saint-Pierre-sur-Dives vers 1970 photographie Jean Denis

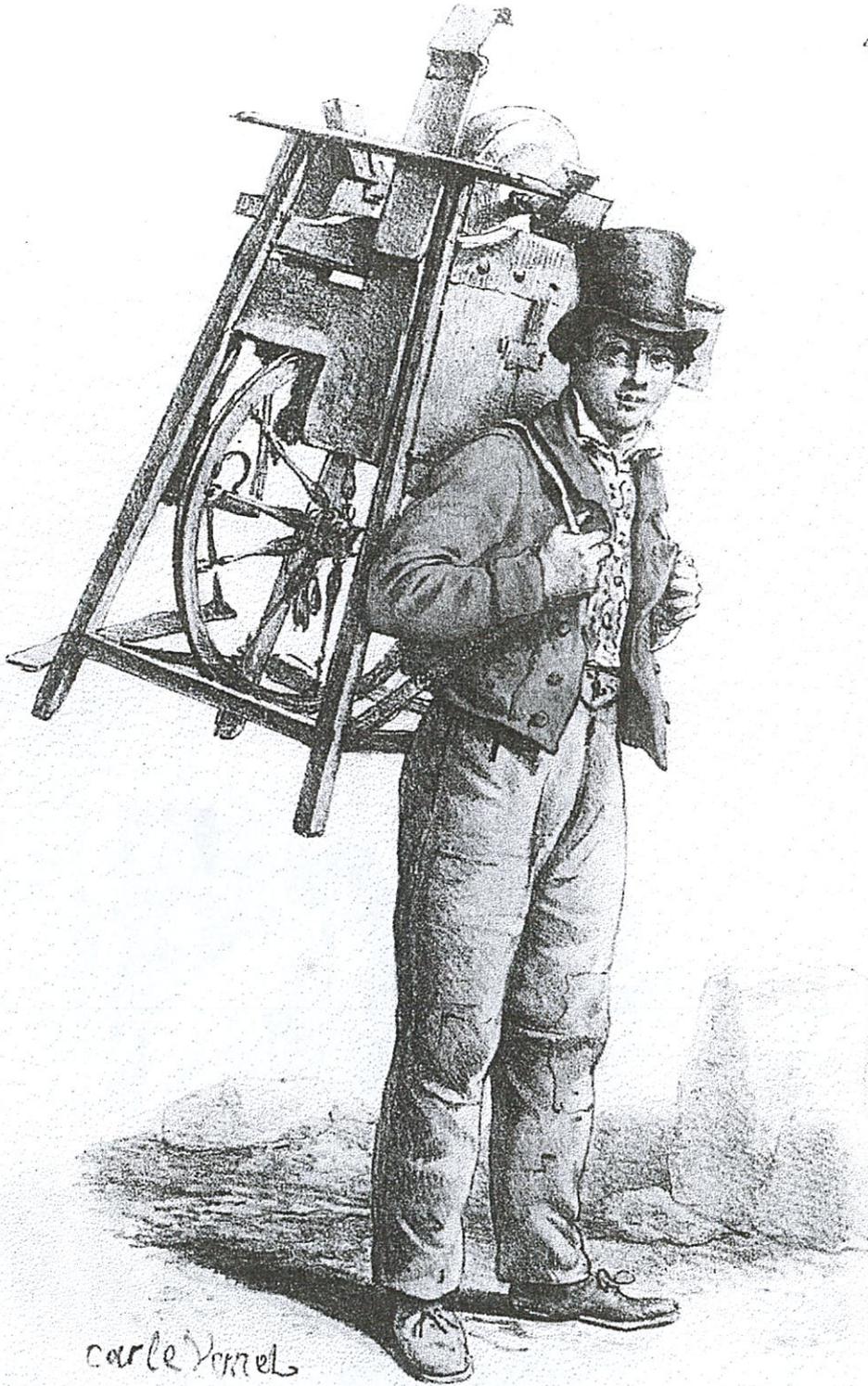
¹ François ICHER, « La France des artisans et des métiers », ed. De La Martinière 2003



Métier de rémouleur

Prêt du Musée de Crèvecoeur – Fondation Schlumberger

1919.



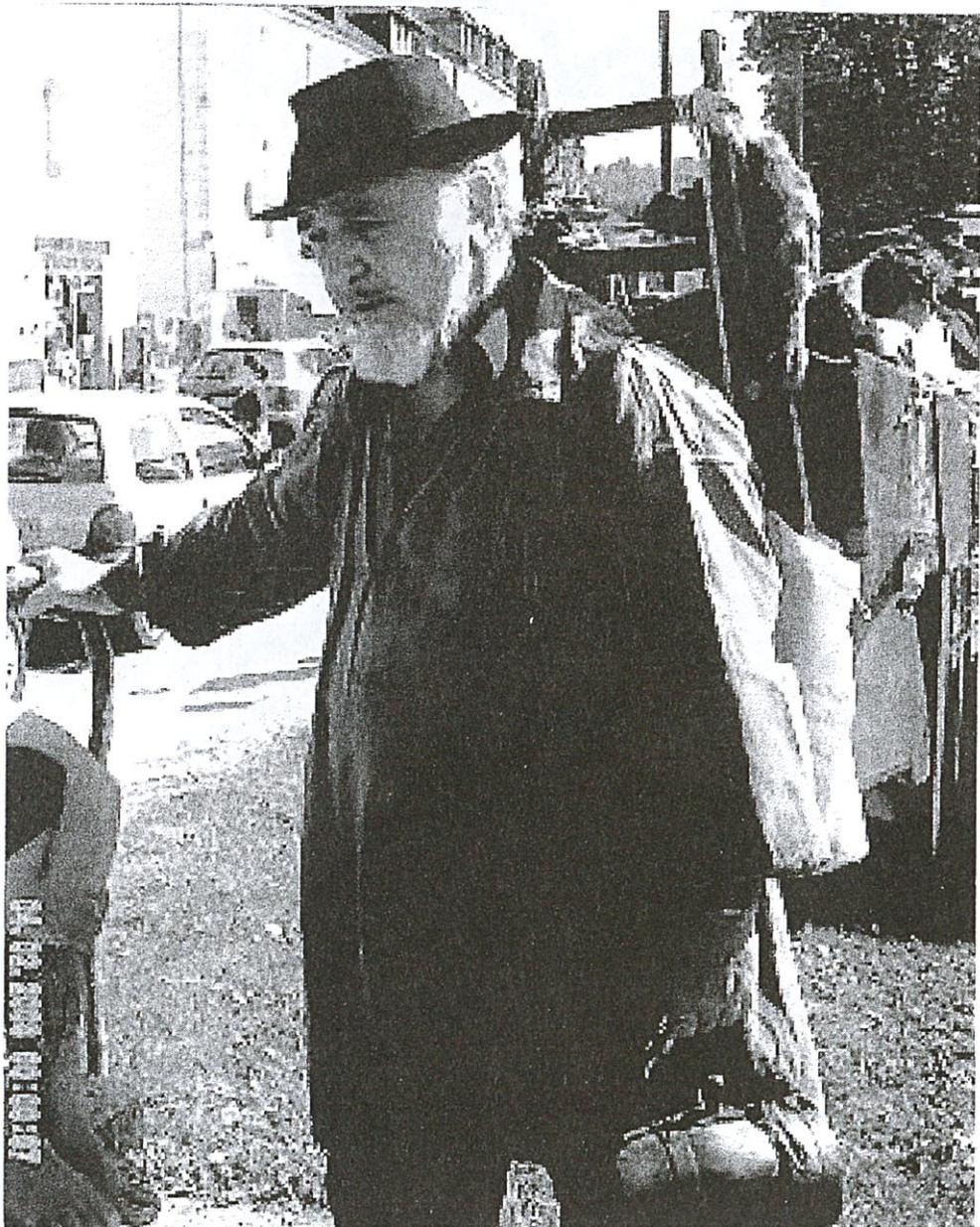
*Gagne petit.
couloux ciseaux a repuses.*

Rémouleur du XIXe siècle portant sa meule sur le dos

Le colporteur

C'est en grande partie grâce aux colporteurs que s'effectuait aux 17^e et 18^e siècles le commerce et la circulation des marchandises. On comptait alors par dizaines de milliers ceux qui, selon, l'étymologie, portaient au col leurs marchandises et parcouraient chaque année les routes de France.

Dès son entrée dans le village, en arrivant dans les fermes, le colporteur annonce son arrivée à grand renfort de cris ou encore en soufflant dans une corne de bœuf afin d'attirer l'attention de ses futurs acheteurs. Les produits proposés dépendent des colporteurs : certains vendent les objets nécessaires aux travaux de couture, d'autres vendent des produits de toilette, des savons, des parfums ou des bijoux de pacotille, quelques uns exposent des articles religieux (images, médailles, chapelets). A la fin du XVIII^e siècle, l'élite de la profession se spécialise dans la diffusion des journaux, des gazettes, des almanachs, des recueils de chansons et de petits livres



Le raccommodeur de faïence

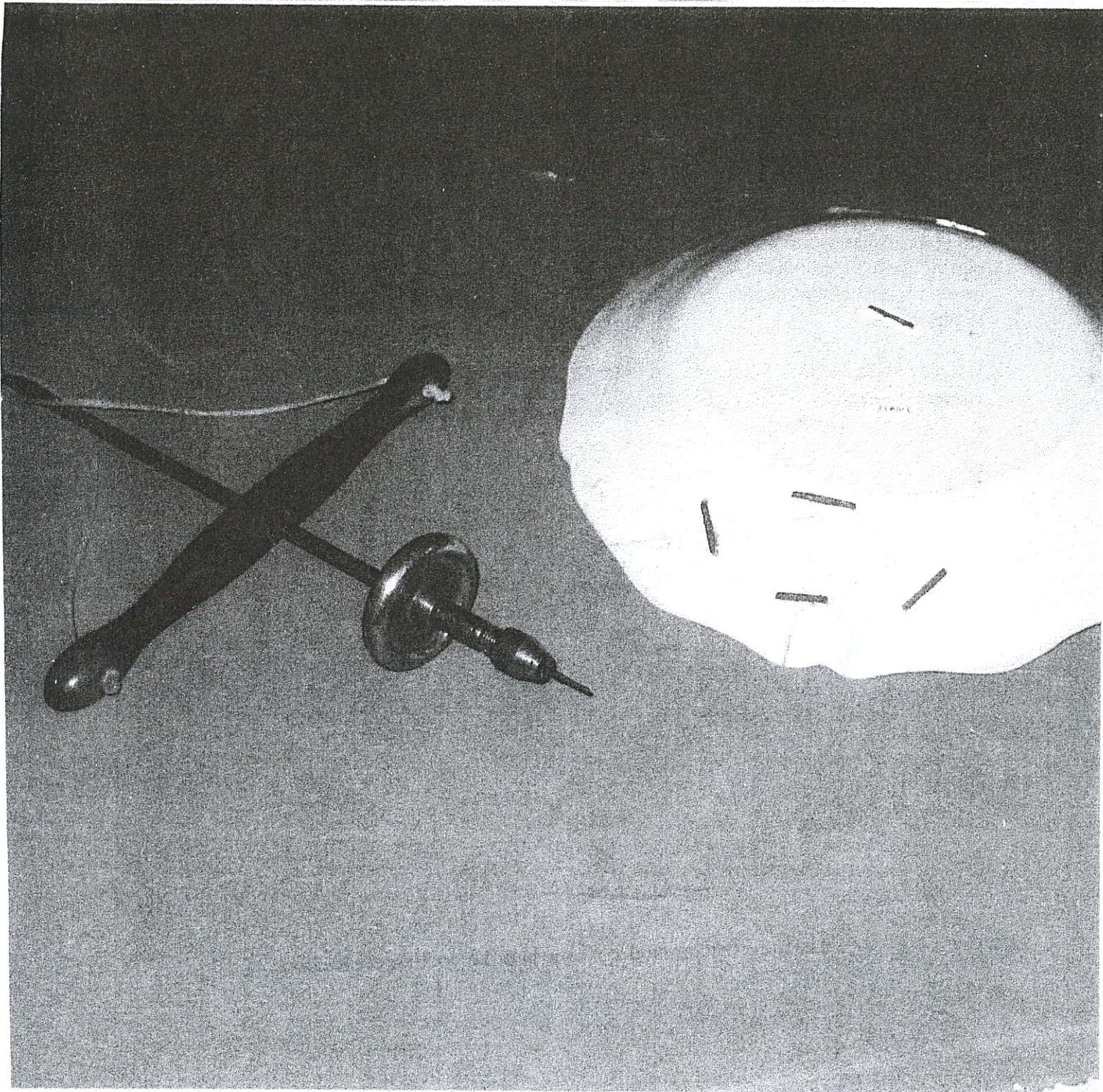
Le raccommodeur de faïence allait de ferme en ferme pour raccommoder c'est à dire réparer les plats, assiettes, cruches, plats à barbe ... Après avoir enduit le bord des pièces cassées d'un peu de colle et de mastic, le raccommodeur passait un petit bout de fil de fer dans les deux trous, préalablement percés le ramenait comme une agrafe afin de raccommoder l'assiette ou le plat cassé.

D'après le Dr Stéphane Chauvet² : « la technique du raccommodage de faïence fut inventée au commencement du XVIIIe siècle par un Normand, nommé Delille, natif de Montjoie ».



« Voilà l'accommodeur d'faïence et d'por.
De vieux pots ébréchés sa voiturette est pl
Il les recolle, assis sur le bord du chemin
Puis, voyant qu'à la fin personne ne l'éc
Et que dans le village il s'égosille en vai
Éternel vagabond du vice et de la jaim,
Il repart en freinant ses pieds las sur la r
Maurice LEVAILLA

² Dr Stephen Chauvet « La Normandie ancestrale » 1^{re} édition, Colas éditeur Bayeux



Assiette « raccommodée » avec la drille pour percer les trous

Le rétameur et le raccommodeur de faïences

A coté des artisans de l'étain, ayant boutiques et ateliers, continuèrent de circuler dans les campagnes normandes, et ce, jusque vers 1914, de petits artisans, des nomades, les rétameurs, qui munis d'un matériel sommaire, allaient par les bourgs et les fermes, pour exécuter tant la fonte que la réparation d'objets en étain : étamage de cuillères de cuivre, réparation de chopines etc..., ils réparaient même les ustensiles en cuivre : chaudrons, cannes etc., à l'aide de pièces ou de soudures d'étain ou de brasage au laiton. .

« Sont arrivés d'autres rétameurs qui, à l'abri du préau, faisaient fondre leur étain dans un grand chaudron¹. Les femmes leur apportaient les vieux étains. Aussi les vieilles Normandes gardaient-elles soigneusement le papier d'étain qui enveloppait le chocolat (certains l'appelaient : « papier d'argent »), afin de le donner à « l'estaynier qui passerait au printemps suivant, pour qu'il en fasse des cuillères et des fourchettes. Ces ambulants étaient les derniers survivants des estayniers d'autrefois. Ils faisaient des cuillères neuves en fondant les vieilles cuillères et en les moulant dans des moules en bronze.

Treize à la douzaine ! : le rétameur demandait à ses clients 13 vieilles cuillères d'étain pour en redonner 12 neuves. La treizième étant considérée comme perdue dans l'opération de la fonte.

Il est à noter que, parmi ces « estayniers », fondeurs de cuillères en étain, et étameurs, certains étaient, en outre, grâce à un petit outillage (un poinçon, une pince bec-de-corbeau, un peu de fil d'archal (fil de fer) et un mastic spécial raccommodeurs de terres vernissée, et de faïences brisées (1).

¹ Christian Signol, « Trésors d'enfance » cité par Daniel Boucard « Les outils de tradition », ed. Jean Cyrille Godefroy, septembre 2009.



dentellière et fileuse

II – Les métiers féminins

La couturière :

Madame Persillet, couturière au Billot

(Enquête Paule BRICON – Marie-Thérèse HUGOT, mars 1984)

Madame PERSILLET fut de longues années l'une de ces couturières rurales qui allait de ferme en ferme ravauder le linge de la famille, repriser, remettre une pièce ou même confectionner un vêtement..

A seize ans et demi, après son apprentissage chez différentes couturières, elle se met « à son compte ».

Chaque matin, elle part tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre et commence sa journée à sept heures. Elle entretient le linge, confectionne les tabliers des enfants, les petits costumes, raccommode, reprise, ravaude... et ne rentre qu'à la nuit tombante.

En 1928, Madame PERSILLET gagne 4 F par jour, puis 6 et 8 F les années suivantes. En 1938, elle prendra 25 F pour confectionner une robe.

Si grande est la demande qu'elle peut choisir sa clientèle. Ainsi préfère-t-elle se rendre dans les familles qui possèdent une machine à coudre. Elle évite de cette façon, le transport pénible de cette lourde machine, transport qui avait occasionné à une de ses collègues, une grave déformation du côté.

Peu à peu, se nouent entre Madame PERSILLET et ses clients des liens de profonde amitié. Affectueusement surnommée « Pique-Chiffe » par les enfants du Billot auxquels elle confectionnait une musette, gratuitement, pour transporter leur repas du midi et même leur matériel scolaire pour ceux qui ne possédaient pas un cartable. Elle servira certaines familles pendant trois générations.

Après la naissance de ses enfants, Madame PERSILLET ne va plus en journée et travaille à son domicile où elle forme des apprenties.

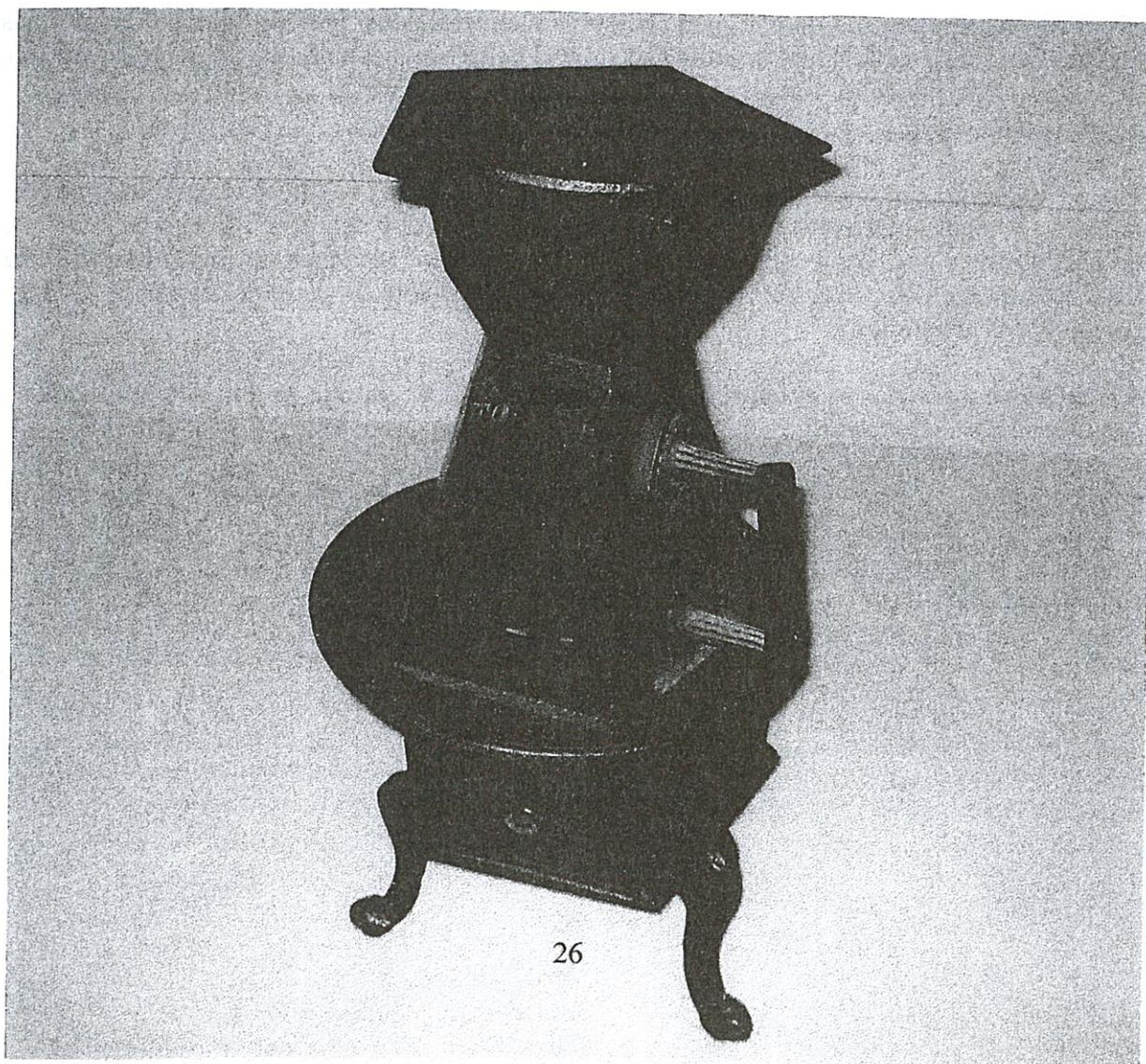
Rendant service, témoin de la vie familiale où elle voit naître les enfants auxquels elle évite de « mémorables fessées », en réparant en cachette accrocs et déchirures, la « couturière » de campagne demeure, jusqu'à ces derniers temps, un personnage important de nos petites sociétés rurales.

La repasseuse

Son métier est complémentaire pour une bonne part de celui de la laveuse. Une repasseuse met plusieurs jours, même aidée par les gens de la maison, à repasser la grande lessive. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, apparaît le fer à coffret dans lequel on introduit les braises, puis au début du XIXe siècle, le fer plat.

D'après J.J Berteaux l'activité des repasseuses s'est trouvée liée à l'essor et à la diffusion des coiffes ornées de dentelles dans la société rurale normande du siècle dernier ». Curieusement alors que nous avons retrouvé des coiffes ayant appartenu à des familles de la région, nous n'avons pas retrouvé de repasseuses recensées sur les tableaux de dénombrements de population des communes du canton de St Pierre Sur Dives, et, seulement deux repasseuses en 1901 au chef lieu du canton. Il est probable que ces coiffes dont l'entretien nécessitait compétence et dextérité, étaient possédées par les familles les plus fortunées qui employaient les repasseuses « à la journée ». Celles-ci auraient donc pu être recensées en tant que « journalières » et non comme repasseuses. Vers 1920, d'après l'enquête de François Wèbre, alors que les repasseuses sont nombreuses à St Pierre Sur Dives, 5 seulement travaillent à domicile, les autres se rendent chez leurs clientes.

Pour entretenir la lingerie, les repasseuses utilisent :
des fers à tuyauter pour les garnitures de bonnets et de coiffes
des fers à coques pour repasser les « bouillonnés » et les petites emmanchures.
un fourneau hexagonal garni d'encoches latérales dans lesquelles elles placent les fers à chauffer



La dentelle en Normandie

L'art et le commerce de la dentelle, naissent probablement à Venise au XVI^e siècle, pénétrèrent peu après en France et semblent avoir eu comme premiers clients les ecclésiastiques de haut rang et les élégantes de l'entourage du roi. Paralysée par des ordonnances royales de 1561 et 1563, visant ces deux catégories de consommateurs, l'industrie de la dentelle reprit son essor au début du XVII^e siècle, principalement à la cour de Louis XIII, mais subit un nouveau coup d'arrêt avec un édit de 1629 qui, en réalité, visait surtout à barrer la route aux importations de dentelles de Venise, de Gênes, de Bruxelles et autres villes étrangères : ... « Défendons à tous marchands et autres, nos sujets, d'avoir aucuns ouvrages en leurs boutiques et magasins du dit point coupé et dentelles manufacturées hors du royaume, et d'en faire venir du dehors ».

Cependant en avril 1653 les maîtres passementiers se voyaient confirmer le privilège de fabriquer toutes sortes de « passements au fuseau, aux épingles ou sur l'oreiller ». On fabriquait donc de la dentelle en France, mais de qualité médiocre et qui ne pouvait être compétitive par rapport aux dentelles italiennes ou flamandes.

C'est alors qu'apparut le point d'Alençon, avec Marthe Barbot, veuve du chirurgien Michel Mercier, sieur de la Perrière. Il s'inspirait directement du pont de Venise, dont la technique, bien assimilée par Mme de la Perrière, fut enseignée par elle à des ouvrières de plus en plus nombreuses, si bien que, dans une lettre datée du 16 septembre 1665, l'intendant Favier du Boulay pouvait affirmer que, d'Alençon à Falaise, plus de 8 000 personnes travaillaient au point de Venise.

Cette lettre était destinée au ministre Colbert qui venait en quelque sorte de nationaliser l'industrie de la dentelle en créant un véritable monopole d'Etat : le Point de France. Il n'avait pas hésité à faire appel à des dentellières vénitiennes, les confiant à une Compagnie parisienne qui créa des manufactures dans les villes où l'on fabriquait déjà de la dentelle. C'est ainsi que fut installé un atelier royal à Alençon, avec une main-d'œuvre composée au début d'ouvrières étrangères, qui furent très mal reçues par les dentellières de Mme de la Perrière. Il y eut guerre ouverte entre l'atelier royal et les autres qui survécurent dans une semi-clandestinité et tinrent bon pendant 10 ans, c'est-à-dire le temps que dura le privilège, lequel ne fut pas renouvelé, l'Etat ayant renoncé à maintenir son monopole.

Mais cette concurrence avait été bénéfique pour la qualité des produits fabriqués. La dentelle française pouvait rivaliser avec celles des Flandres et de l'Italie. Au fond Colbert avait atteint son but. La manufacture royale d'Alençon amena les dentellières de la région à perfectionner leur technique et mit en circulation des dessins nouveaux au goût du jour, lesquels se modifièrent au gré de l'évolution des styles décoratifs. La dentelle devenait un art vivant, anti-routinier dans ses modes d'expression.

La dentelle que l'on faisait à Alençon était la dentelle à l'aiguille. Ce mode de fabrication resta localisé dans l'ancien diocèse de Sées, avec des ateliers à Argentan, Sées et Falaise (qui était jadis du diocèse de Sées). Le point d'Argentan eut autant de vogue que celui d'Alençon, dont il différait quelque peu par les mailles de son réseau. Les deux villes

approvisionnèrent en dentelles la famille royale et les dames de la Cour. Au siècle dernier la dentelle d'Alençon connut une période brillante sous le Second Empire. La robe de mariage de l'impératrice Eugénie était en point d'Alençon, ainsi que la toilette de baptême du Prince impérial et la parure de son berceau.

De nos jours l'École dentellière d'Alençon et les Bénédictines d'Argentan ont maintenu cet artisanat d'art, assurant la survie des points qui firent la réputation de la dentelle normande.

Mais il est juste de rendre hommage à l'école dentellière fondée à Bayeux au siècle dernier par les frères Lefébure. C'est à l'une des monitrices de cette école, Désirée Hamel, envoyée à Argentan en 1874, qu'est dû le succès de l'atelier des Bénédictines. Ce sont aujourd'hui les moniales elles-mêmes qui exécutent le travail de la dentelle d'Argentan. Les membres de l'Association normande purent les voir à l'œuvre au cours du Congrès de 1979 et s'initier à la délicate technique de cet artisanat d'art.

Très différente de la dentelle à l'aiguille, la dentelle aux fuseaux fut beaucoup plus répandue. Elle semble avoir été localisée tout d'abord au Pays de Caux. En 1660, Le Havre était un important centre dentellier. Mais il y eut des dentellières aux fuseaux à Bolbec, à Fécamp, à Saint-Valery-En-Caux, à Dieppe, à Eu, et, de l'autre côté de l'estuaire, à Honfleur, à Quillebeuf. En 1692, M. de Saint-Aignan, gouverneur du Havre, estimait à 20 000 le nombre des ouvrières en dentelle dans l'étendue de son gouvernement.

Dans son « Essai sur l'industrie de la dentelle », publié par l'Annuaire Normand de 1890, l'érudite honfleurais Ruel affirme que, dès la première moitié du XVIIe siècle, on faisait de la dentelle à Honfleur et que le point de départ de cet artisanat pour sa ville fut Paris et non Le Havre. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame en apprenaient la technique aux jeunes filles. C'était de la dentelle en fil de lin, faite aux fuseaux sur coussin. On a individualisé un point de Honfleur, assez semblable au trenne, ou point de Paris, d'un aspect assez lourd et monotone. Mais on exécuta aussi à Honfleur un demi-point semblable à celui de Valenciennes ainsi qu'un point double, ces deux derniers plus ornés et d'une valeur marchande plus élevée.

Dans un mémoire manuscrit de 1730, cité par Ruel, il est dit que l'école dentellière était dirigée depuis 40 ans à Honfleur par une sœur de la Providence de Lisieux, qu'on faisait travailler à la dentelle les pauvres de l'hôpital, qu'il n'y avait aucune manufacture, mais que l'industrie de la dentelle était aux mains des femmes et filles du menu peuple de la ville et des environs. Huit ou neuf marchands leur achetaient leur production et la vendaient à Rouen et à Paris. Il en partait aussi vers la Bretagne, et même vers Lyon.

Ruel rapporte que « durant les beaux jours d'été, les dentellières de Honfleur travaillaient généralement devant leurs portes ». « Pendant les soirées d'hiver, elles s'assemblaient pour former un écot ; là, quatre ouvrières se rangeaient autour d'une mince chandelle, dont la faible lumière était rendue plus intense au moyen de globes en verre blanc, remplis d'eau, appelés bouteilles à veillées, que chacune de ces ouvrières plaçait dans la direction de son coussin ». Il ajoute : « c'était dans ces veilleries que se racontaient ces nombreuses histoires de revenants et de sorciers, dont le souvenir est encore présent à la mémoire d'un bon nombre de vieillards ».

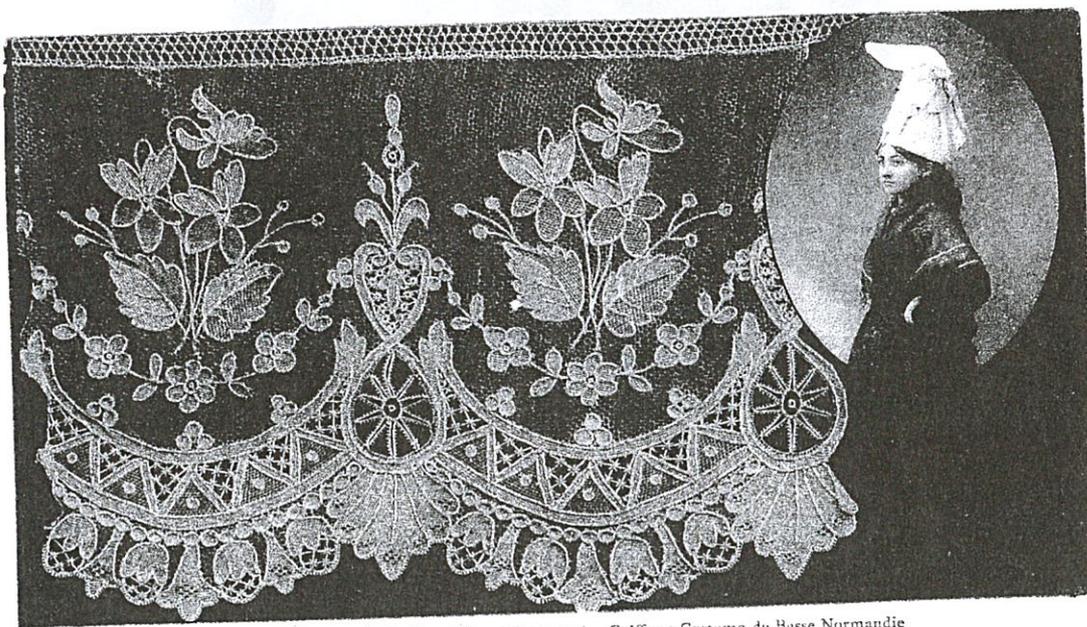
Le dernier marchand de dentelles à Honfleur, appelé Leblond, mourut le 17 juin 1872.

En 1885, on peut répartir ainsi les dentellières dans le Calvados :

Arrondissement de Caen	30 000
Arrondissement de Bayeux	20 000
Autres arrondissements	10 000

L'invention du métier mécanique à dentelle, le changement de mode avec l'abandon de la coiffe traditionnelle – grande consommatrice de dentelle, contribuèrent à l'abandon de cette industrie qui, pendant plus de deux siècles, grâce au merveilleux et patient travail des dentellières normandes, concourut à la renommée de notre province.

-
- (1) MORIERE, Annuaire des cinq départements, 1856
 - (2) Etat de population, Saint-Pierre-sur-Dives 1851, Archives Municipales
 - (3) Stéphane CHAUVET, « La Normandie ancestrale » Bayeux 1951
 - (4) De BOUARD M., BERTAUX J.J., « L'artisanat en Normandie », éditions Mars et Mercure, WETTOLSHEIM, 1978
 - (5) Ibidem



8. - Point d'Alençon (École dentellière d'Argentan) - Coiffe et Costume de Basse Normandie

Dentelles véritables - Lefebvre, Paris

E. Roussel, édit., Argentan - Cliché D.



La fileuse

Au XIXe siècle, les fileuses sont très nombreuses. Filer semble être l'occupation principale des femmes surtout à la campagne. On en recense, en 1856, 17 au Billot ; pour l'une d'entre elles, il est précisé qu'elle file la laine. Les autres doivent très certainement filer le chanvre abondamment cultivé dans notre région à l'aide d'un rouet.

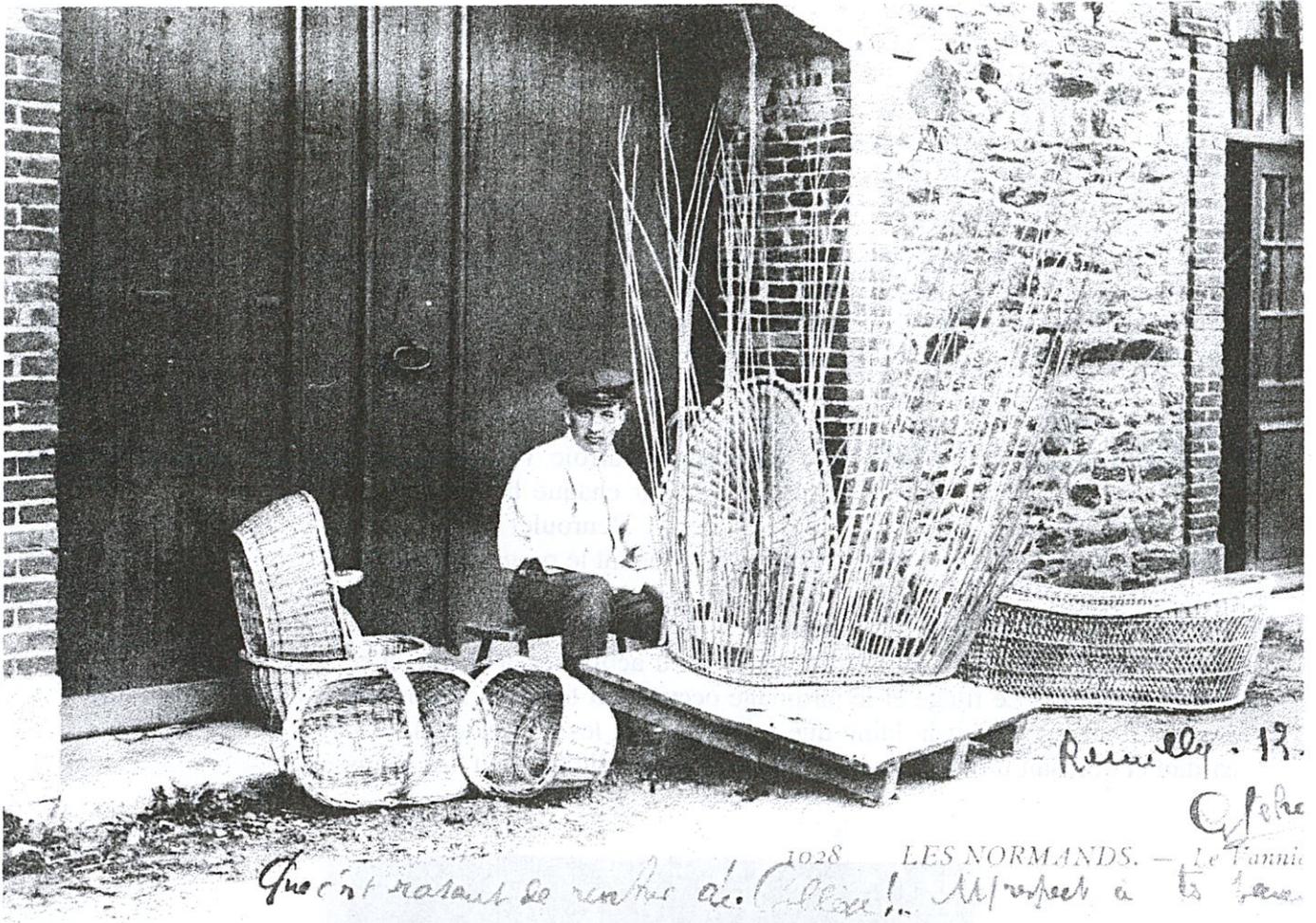
Le rouet se compose d'une roue actionnée par une pédale reliée à la roue par des bielles et qui entraîne l'épinglier ou la bobine à l'aide d'une courroie. L'épinglier (appelé aussi peigne) est une pièce en forme de U muni de crochets sur chaque branche et d'un orifice central par lequel passe le fil. La bobine sur laquelle va s'enrouler le fil est sur le même axe que l'épinglier car elle doit aussi être en rotation pendant le processus du filage.

Madame Restouin, fileuse, domiciliée à Berville possédait un rouet semblable et en prenait grand soin. Elle se déchaussait toujours avant d'actionner la pédale et son rouet était son bien le plus précieux. Le filage et le jardinage occupaient tout son temps à plus de 80 ans vers les années 1980. Elle filait la laine que lui donnaient les cultivateurs du pays. Elle la lavait, la cardait et obtenait un fil fin et régulier avec lequel elle tricotait des chaussettes.



4 Ancien Costume. — Paysanne Normande

JND
HOT.



III – Autour de la paille et de l'osier

Le vannier

Dans toutes les régions normandes on fabriquait, encore au siècle dernier, des paniers d'osier ou de châtaignier. En Pays d'Auge on désignait ces fabricants sous le nom de panetier et, en 1852, il y avait 4 panetiers au Billot. On distingue deux sortes de vanniers ceux qui tressent l'osier et ceux qui fabriquent des paniers avec des lamelles de châtaignier.

La pratique de la vannerie procure à un forestier, à un journalier agricole, voire à un petit exploitant un complément de ressources saisonnier. Il arrive parfois que devant la demande croissante des utilisateurs, l'activité de vannerie devienne prépondérante au détriment de l'ancienne activité. M. J.J. Bertaux cite le cas d'un paysan de Brécey dans l'Avranchin, qui dans les années 1937-1945 s'était spécialisé dans la fabrication de paniers en châtaignier, destinés principalement à la récolte des pommes. Il arrivait à écouler une production de 200 à 250 paniers par an, en dépit de la concurrence des paniers en treillage galvanisé destinés au même usage. Il travaillait uniquement sur commande, la matière première lui étant généralement fournie par son client. Mais lui-même procédait à la coupe des tiges de châtaignier, en mauvaise saison quand les feuilles sont tombées.

Le roi des matériaux de vannerie, en Pays d'Auge, est l'osier dont il existe une vingtaine de variétés. Coupé, l'osier garde plusieurs mois ses propriétés végétatives. On ne coupe d'ailleurs que la pousse de l'année à la fin de l'automne pour un travail en hiver mais les brins peuvent être rangés debout, les pieds dans l'eau en attendant l'été pour être écorcés, fendus et employés. Les scions de noisetiers ou coudriers vont être utilisés pour l'armature des futurs paniers. Les scions se récoltent en novembre. Ils peuvent s'employer bruts mais il est préférable de l'écorcer avec le dos de la lame du couteau. La baguette est employée ronde pour les armatures ou fendue en deux, trois ou quatre brins.

« Le panier classique du paysan est commencé par une armature ou « tour », un brin d'osier solide coupé en biseau et cloué bord à bord. Il est croisé par l'anse en bois rond de coudrier. Ces deux axes donnent la rigidité, le squelette autour duquel viendront se greffer les côtes maîtresses. Un brelage en losange assure la solidarité de l'intersection de l'anse et du tour. De là partent en rayonnant les côtes secondaires : le tressage se fait entre elles une fois dessus, une fois dessous »¹.

Autrefois le vannier ne se contentait pas de faire des paniers. Il fabriquait des vans qui ont donné leur nom au métier, grands paniers plats à deux poignées pour séparer en le secouant le grain de la paille, des hottes pour transporter différents produits, des grands paniers utilisés par nos fermières pour porter leur beurre au marché, des paniers plus petits pour porter les provisions, des panetons où le boulanger mettait sa pâte à lever...

¹ Daniel Boucard « Les outils de tradition », éditions Jean Cyrille Godefroy, septembre 2009

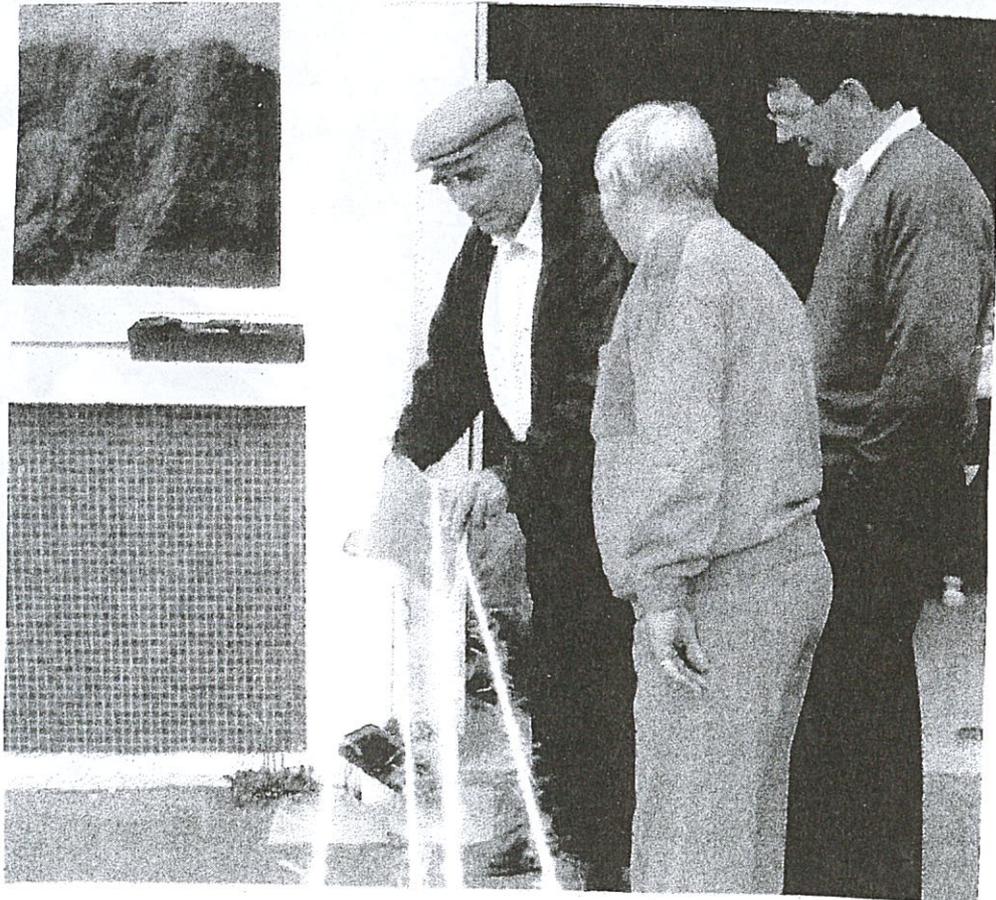


Monsieur Guais fabriquant un panier en osier à l'occasion d'un Forum organisé par le Foyer

Le cordier

Le cordier, fabricant de corde, est un métier très ancien qui se pratiquait en complément d'une autre profession ou parfois en tant que profession principale. L'antiquité et l'importance de ce métier sont attestés par les nombreux patronymes qu'il a engendrés : Cordier, Lecordier, Cordey, Cordel etc.

Le premier travail du cordier consistait à préparer le chanvre qu'il a acheté, roui et broyé. Pour cela, il utilise différents peignes aux dents plus ou moins longues et écartées. Vient ensuite le filage. Pour cette opération, le cordier prend de la filasse (on trouve dans l'état de population du Billot en 1856 un filassier) qu'il tient dans un tablier autour de la taille. Après avoir fait une boucle qu'il accroche au rouet, le cordier va dévider le chanvre tout en reculant tandis que son compagnon fait tourner la roue. Ainsi il produit un fil tordu sur lui-même soutenu de près en près par des râteliers ou râteaux. Tout l'art du cordier consiste à dévider le chanvre le plus régulièrement possible. La dernière étape consiste à réunir les fils et à les tordre ensemble pour faire des cordes. Ce travail peut s'effectuer sur un rouet. Le principe qui est toujours le même consiste à réunir plusieurs fils par torsion pour produire un toron, puis plusieurs torons pour obtenir une corde.



Jean Godet, ancien cultivateur, fabrique chaque année à l'occasion de la fête de notre association, des cordes avec un métier de sa fabrication.



9 - Grandcamp-les-Bains (Calvados) - Une Corderie

Le chaume

Le chaume constituait, pour les récoltes abritées dans les greniers, la meilleure toiture, assurant, avec une bonne aération, une température, pas trop chaude en été, ni trop froide en hiver. En outre, elle était la toiture la moins onéreuse et durait fort longtemps. Enfin, elle donnait aux fermes comme à la moindre chaumière un cachet artistique qui augmentait encore avec les années, car, en vieillissant, elle se couvrait de mousse verte, pendant que la masse d'argile faîtière se garnissait souvent de graminées (1), et il en résultait, particulièrement au printemps, une décoration ravissante.

Selon le docteur Stephen Chauvet¹ on sait que, pour couvrir en chaume, le couvreur « le couvrou » fixait, horizontalement, des branches de noisetier « coudrier » sur la charpente. Ceci fait, il plaçait à côté de son échelle une certaine quantité de glui (2) prélevée sur un « liu » et qui était retenue par un dispositif « le valet » muni d'un crochet de bois, qu'il accrochait aux tiges de noisetiers, au fur et à mesure qu'il montait pour exécuter, de bas en haut du toit, une bande de couverture. Pour se faire, le couvreur prenait dans le « valet » une petite gerbe de glui, et l'attachait aux branches avec des liens en ronce (fendue en deux, et préparée) ; arrivé au faîte, le couvreur le recouvrait avec une masse faite d'argile mouillée, pétrie avec un peu de chaux grasse et de gravier ; ce mélange lui ayant été monté, le long de la grande échelle, jusqu'au faîte, dans une sorte de petit bac en bois, muni d'un court manche « l'oiseau » que le domestique qui « servait » le couvreur plaçait sur son épaule gauche. La bande étant terminée, il tassait le glui avec le « maillet-cacheresse », puis régularisait l'ensemble avec une assez longue batte en bois, striée sur sa longueur, dite « la grande cacheresse » ; enfin, il coupait les tiges de glui qui dépassaient encore, et régularisait le bord inférieur du chaume avec ses grands « ciseaux de couvreur » (analogues à ceux des jardiniers pour couper le buis, mais ayant les poignées relevées). Quand il s'agissait d'un renouvellement d'une bande de chaume, le « couvreur » commençait par enlever le vieux chaume usé dit « la déliette », qui n'était bon qu'à servir de litière dans les étables.

Mais hélas, le chaume est en train de disparaître :

- a) parce qu'on manque de couvreurs spécialisés ;
- b) parce que les Compagnies d'assurance ne veulent plus assurer les fermes couvertes en chaume-bien qu'elles ne soient pas plus souvent incendiées que celle ayant d'autres, toitures :

Parfois, même, le faîte était orné d'iris.

Pour obtenir du bon glui, il fallait frapper les épis sur une sorte de table à barres parallèles dite « chaumous », puis débarrasser les tiges des mauvaises herbes qui leur étaient mêlées, en les passant sur un peigne à longues dents de bois attaché à une échelle. Rappelons que ce glui servait non seulement à la toiture, mais aussi « à monter les marcs », et, enfin, à tresser des semelles en paille pour l'intérieur des sabots.

¹ Docteur Stephen Chauvet, « La Normandie ancestrale » éditions R.P. Colas Bayeux, 1951



Corps de ferme du XVI^e siècle en Pays d'Auge avec une toiture en chaume.
A droite de la photographie la maison manable surmontée de la cheminée à gauche le
pressoir surmonté du grenier à pommes auquel on accède par un escalier extérieur.

Les petits métiers liés à l'agriculture

Le taupier

Témoignage de Monsieur Pierre Ménard de Vaudeloges en 1976

Monsieur Pierre Ménard nous montre tout d'abord une boîte, en bois, qu'il a fabriquée en 1925 et qui contient tout son matériel : un assortiment de pièges, une clef pour les tendres, un canif pour dépouiller la taupe, des petites pointes de cuivre pour fixer les peaux sur des planches pour les sécher.

Si beaucoup de cultivateurs sont un peu taupiers, certains faisaient de la chasse aux taupes leur activité principale et devenaient, alors, des taupiers professionnels payés généralement à l'hectare, quelquefois à la pièce. Ils augmentaient leurs revenus en vendant les peaux à des marchands.

Lorsque les taupes se sont signalées par des petits monticules de terre bien connus, les taupinières, il faut repérer la galerie principale située toujours le long des haies ou des murs et qui partent souvent d'un point d'eau pour aller au lieu de fouille de la taupe. Le taupier défonce la galerie à la houe, nettoie les éboulements de terre meuble et pose le piège préalablement tendu à l'aide de la clef. Le piège le plus utilisé forme une pince maintenue par une bague qui est chassée par la taupe lorsqu'elle progresse dans la galerie. La pince se referme alors brusquement emprisonnant la taupe.

Quelques taupiers partaient dans la Manche piéger les taupes dans les cultures maraîchères, d'autres encore allaient exercer leur art en Beauce, Picardie ou en Ile de France.



Monsieur Pierre Ménard parcourant un champ de maïs en 1976 à la recherche de taupinières.
Les maïs n'ont pas poussé à cause de la grande sécheresse de cette année 1976

Le fabricant de balais

(entretien avec M. Louis Varin le 20 mai 1976)

1- matériel utilisé

- un couteau
- une scie
- une grosse corde
- un fagot de bouleau coupé l'hiver. Seuls étaient utilisés les rejets poussant au pied de l'arbre.
- une grosse ronce

Différentes opérations de la fabrication du balai

- 1) grattage de la ronce pour ôter les épines
- 2) la ronde est fendue en deux
- 3) on enlève la moelle
- 4) la corde est attachée à une extrémité à un arbre, l'autre extrémité est utilisée pour serrer fortement le fagot de bouleau par enroulement.
- 5) serrage du fagot
- 6) déroulement de la corde à laquelle est substituée la ronce
- 7) ligature de la première moitié de ronce
- 8) l'extrémité de la ronce est repliée afin de former une boucle(l'honneur)
- 9) ligature de la deuxième moitié
- 10) sciage de l'extrémité du fagot



M.Louis Varin pendant sa démonstration en train de fendre la ronce

La fabrication du balai de bouleau

La fabrication du balai de bouleau était une vieille tradition de la famille de Monsieur Varin. Ses parents et ses neuf frères et sœurs y consacraient la majeure partie de leurs occupations.

Pendant l'hiver jusqu'au mois de mars, ils allaient couper les rejets poussant au pied des bouleaux dans la forêt de monsieur Alfred Marie et confectionnaient des balais qui étaient vendus aux cultivateurs qui les utilisaient pour balayer les cours de ferme.

Cette fabrication ne nécessite aucun matériel, si ce n'est un couteau et une corde, et il n'entre dans la composition que deux éléments offerts par la nature : le bouleau et une grosse ronce.

La ronce est tout d'abord grattée afin d'ôter les épines, puis fendue en deux brins soigneusement évidés de leur moelle pour donner à la ronce, utilisée comme liant, souplesse et flexibilité.

Une grosse corde est fixée par une de ses extrémités à un arbre. Cette corde joue un rôle important, c'est elle qui permettra de serrer le petit fagot de bouleau et de fixer la ronce. Cette opération est à la fois simple et ingénieuse. La corde qui maintient fermement les petites branches, est serrée par enroulement autour du petit fagot jusqu'à l'arbre. Puis la corde est déroulée lentement et remplacée par la ronce qui entoure régulièrement le balai. Lorsque la ronce est complètement enroulée, elle est attachée au moyen d'une boucle. La seconde moitié de la ronce est ensuite mise en place. La partie du balai où sera fixé le manche est enfin égalisée à la scie (on utilisait autrefois le couteau).

Les cueilleurs de tan

Lors de la coupe des arbres, on prélevait l'écorce des jeunes chênes pour obtenir le tan nécessaire aux tanneries de Saint-pierre-sur-Dives. Pour plus de facilités, on sciait l'arbre à 1 m du sol environ en le laissant sur place (voir photo), puis à l'aide d'un pelard métallique sorte de grosse cuiller on décollait l'écorce. On utilisait également des pelards fabriqués par les cueilleurs dans un tibia de cheval ou de bovin taillé en biseau à une extrémité. L'écorce obtenue était rassemblée en fagots vendus à la tannerie.



Au Pays Normand. - La décortication du Tan dans la Forêt de St-Sever

Le vipérier

Le vipérier ou chasseur de vipères était un homme vivant dans les bois et qui, occasionnellement, chassait les vipères pour les revendre aux pharmaciens ou aux laboratoires.

Chaussé de brodequins et de guêtres, il avait pour tout matériel qu'une canne taillée dans une branche d'arbre et terminée par un fourchet en forme d'Y qui lui permettait d'immobiliser la vipère et une boîte métallique avec un couvercle pour enfermer ses captures.





Ouvrier agricole battant sa faux sur une petite enclume pour l'aiguiser

Témoignage : Jean Piquet

30 mars 2010

recueilli par Paule Bricon et Danie Maneuvrier

Quand j'ai quitté l'école de Vieux-Pont à l'âge de treize ans j'ai trouvé du travail à Boissey près du bois de Quévrue au lieu-dit « nid d'aigle ». Dans cette ferme je faisais surtout le ramassage des fruits. Je devais cueillir les pommes et les poires à couteau en prenant garde de ne pas les entrechoquer pour qu'elles se conservent jusqu'au printemps. Quand arrivait le mois de juin je faisais la corvée des cerises. Il y avait beaucoup de bigarreaux et pour les cueillir je devais monter dans l'arbre. Je me souviens que le patron nous demandait toujours de siffler pendant la cueillette car, si l'on s'arrêtait, il croyait que l'on mangeait des cerises et que le panier ne se remplissait pas assez vite. Je dois avouer que l'on en mangeait quand même quelques-unes... Pour vendre ces cerises, la patronne allait avec cheval et carriole au marché de St Pierre sur Dives le lundi matin ou plusieurs fois par semaine, à la sortie de l'usine Leroy.

J'ai fait ce travail pendant 2 ou 3 ans et puis j'ai cherché une nouvelle place. Pour cela, à l'époque, il fallait s'inscrire au bureau de placement de St Pierre et y aller le lundi où les paysans et marchands de vaches venaient après le marché choisir un « commis ». Je dois dire que nous étions parfois une douzaine de gars à attendre d'être embauchés et que les patrons choisissaient ceux qui leur plaisaient ou ceux qui leur paraissaient les plus « costauds ». C'est comme cela que je me suis retrouvé dans une grande ferme à Escures.

Dans cette grande ferme ce n'était plus le Pays d'Auge mais la plaine et le travail consistait surtout à labourer dans les champs. Alors, pendant trois ans, je me suis retrouvé à dormir dans un coin de l'écurie avec huit ou dix chevaux. Le Grand valet (celui qui secondait le patron) venait me réveiller ainsi que l'autre commis à 4h30 le matin pour donner le foin et l'avoine aux chevaux et puis leur faire la toilette, les étriller, les brosser. Il fallait aussi nettoyer l'écurie : enlever le fumier, nettoyer, mettre la nouvelle litière. Le Grand valet nous surveillait et tout devait être propre. Ensuite vers sept heures, on mangeait une ou deux assiettes de soupe au pain et un casse-croûte ; c'était souvent deux tranches de pain de quatre livres avec du lard (trois centimètres de maigre et dix de gras) ; il n'y avait pas autre chose. Au sujet du Grand valet certains détails me reviennent : placé en bout de table, quand il ouvrait son couteau personnel, on commençait à manger et quand il le refermait cela voulait dire que le repas était fini pour tout le monde.

C'est aussi dans cette ferme que j'ai appris à labourer avec trois chevaux de front attelés à la charrue. On les dirigeait « à la parole » et avec un cordeau ; c'était toujours celui de gauche qui guidait les deux autres. A chaque bout de champ il fallait faire demi-tour et moi en même temps je devais inverser, tourner la charrue qui était plus lourde que moi. Quand les chevaux tournaient trop vite et que la charrue se mettait sur le côté, j'en « bavais » pour la remettre

dans le droit chemin. Quand on entendait l'angélus au clocher du village on revenait à la ferme avec les chevaux pour les faire manger et boire ; nous aussi on allait « casser la croûte ». Et puis on retournait aux champs jusqu'à l'angélus du soir et c'était tous les jours du matin au soir sauf le dimanche. Les journées de labour étaient longues et pénibles. Le dimanche le patron nous donnait une petite pièce pour aller en vélo au cinéma à St Pierre mais il fallait être rentré pour soigner les chevaux le soir. Les quelques années où je suis resté dans cette ferme je n'ai pas le souvenir d'avoir été rémunéré ; par contre je revois toujours ce Grand valet qui contrôlait les distances labourées dans la journée et qui par ailleurs n'avait jamais un mot d'encouragement à notre égard.

Vers mes dix-huit ans j'ai quitté Escures pour venir à Morières dans une ferme plus moderne, plus grande aussi. Là, il n'y avait plus de chevaux mais des tracteurs ; c'était mieux et à la fin du mois on avait un salaire. Que de bons souvenirs dans cette ferme ! On était tous les jours une quinzaine d'ouvriers à table et encore plus au moment des moissons. Bien sûr, il fallait travailler et certaines cornées étaient dures mais c'était toujours dans une bonne ambiance. Quand arrivait la fin des moissons, au dernier chariot que l'on rentrait, on confectionnait une grosse gerbe avec du blé, de l'avoine, de l'orge et des fleurs et on l'offrait à la patronne ; cette gerbe restait toute l'année accrochée à l'entrée de la ferme jusqu'à la moisson suivante où elle serait remplacée. Ensuite, pour fêter la fin de la moisson, on faisait « ripaille ». Les patrons nous offraient un festin de roi : il y avait ce qu'il fallait en nourriture et en boisson et très souvent, certains avaient mal à la tête le lendemain. Mais c'était convivial et l'on avait le sentiment d'être une vraie famille ; c'était le bon temps.

Dans cette ferme aussi, en dehors de mes journées à la ferme, je prenais du travail à « tâche » c'est-à-dire que j'allais chez un voisin « biner » un ou deux hectares de betteraves. Je faisais cela le matin de bonne heure ou le soir après ma journée, certains dimanches aussi. « Biner » les betteraves, cela consistait à les « démarier », on laissait un pied tous les dix à quinze centimètres et on arrachait le reste. Ce travail où l'on était toujours « courbé en deux » avait lieu aux mois de mai et juin, heureusement car les jours sont plus longs. C'était deux mois difficiles mais cela me faisait un plus gros salaire à la fin du mois.

Deux ans plus tard, ce fut mon service militaire et j'ai dû faire trente-deux mois en Algérie. Au retour en 1959, je suis revenu à la ferme comme « Tâcheron » : j'ai biné et « démariné » les deux hectares et demi de betteraves pour avoir de l'argent pour me marier. En 1961, j'ai quitté la ferme et la culture pour d'autres horizons...

Souvenir d'un chineux

Enquête : Ginette Bellier, mars 1989

Pendant une trentaine d'années, à St Pierre sur Dives, notre chineux a fait avec son frère le commerce des chiffons ferrailles et peaux. Il nous raconte ses souvenirs attachés à la « chine » des peaux y compris des peaux de lapins de garenne, de taupe et de sauvagine.

Il sillonnait en vélo routes et chemins du canton et même au-delà jusqu'à Mézidon, Crévecoeur, Ernes, Maizières etc. Il prospectait chaque secteur une fois par mois. L'une de ses tournées quotidiennes l'emmenait de St Pierre sur Dives à Notre Dame de Fresnay, en passant par Berville, Ecots, St Martin de Fresnay, par des voies qui, avant la guerre, n'étaient pas encore toutes goudronnées. Il précise : « on crevait tous les jours, même deux fois par jour, les chemins n'étaient pas encore empierrés, les charrettes et les carrioles laissaient des ornières. Les gens portaient des sabots avec des clous qu'ils perdaient ». Parfois, il abandonnait son vélo à la barrière pour atteindre les maisons de gardiens perdues au fond des herbages à quelque six cents mètres de la route. Quand un chien se montrait agressif, il le calmait en lui faisant renifler une peau.

Ses principaux clients étaient les gardiens (aux familles souvent nombreuses et qui élevaient beaucoup de lapins), les fromageries, les fermes. Il transportait les peaux, sur son porte-bagages et les laissait en dépôt en différents endroits (au café de St Martin de Fresnay notamment ou chez des particuliers).

Le midi, il mangeait dans un café, « avec sa camionnette. « Mon frère me reprenait à la fin de ma tournée et on récupérait les peaux ».

Les deux frères pouvaient ainsi collecter de 100 à 150 peaux par jour selon les saisons. La meilleure saison dans le Pays d'Auge était l'hiver où les peaux de lapins de garenne, de taupes et de sauvagine prise au piège (« putois, belettes, fouines) s'ajoutaient à celles des lapins domestiques. Dans la plaine, au contraire, c'était l'été parce qu'on tuait beaucoup de lapins pour nourrir les ouvriers plus nombreux pendant la moisson.

Le cours des prix variait selon les saisons et la qualité de la peau. Ils étaient plus bas en été quand les lapins perdent leur poil et que la conservation des peaux est difficile. Elles étaient classées en trois catégories : les supérieures au poil épais et tenant bien, les demis et le rebut. Pour arrêter le prix, on discutait des fois autant que pour acheter une vache.

Monsieur X ne se souvient plus des prix, mais sa belle-sœur se rappelle qu'en 1928, à cause d'une grosse demande de peaux, un lapin de garenne valait 3.50 F et la peau 5 F. A noter que dans les grandes fermes, l'argent de la vente revenait à la servante qui s'occupait de la basse-cour.

Les clients conservaient les peaux dans un endroit aéré, souvent dans la buanderie. . Elles étaient, soit enfilées sur du bois en « fourchet » ou sur du fil de fer, soit bourrées de paille, de foin ou de journaux, soit tendues sur une planche pour les peaux de taupe. Dépouiller la sauvagine est un travail délicat : notre chineux et son frère s'en chargeaient.

Ils finissaient le séchage des peaux puis les stockaient dans un grenier avec de la naphtaline. Ils attendaient le meilleur moment pour les revendre à un grossiste de Deauville ou Lisieux, au poids en été (parfois 2 tonnes), à l'unité en hiver.

Le grossiste effectuait un reclassement avant de les céder à un autre grossiste qui les livrait aux usines, où elles servaient à faire, selon la qualité, de la fourrure, de la colle, du feutre.

Le commerce des peaux de lapin a pratiquement disparue. Où est le temps où un patron emmenait six ouvriers dans une grande carriole et les déposait de place en place pour qu'ils fassent « la chine » à pied ?

C'était un métier fatigant et parfois décevant quand on trouvait porte close. Si la fumée sortait de la cheminée, c'était bon signe : notre chineux pouvait espérer faire du commerce.

.

Journaliers et tacherons

Les journaliers et tâcherons étaient très nombreux autrefois. Les journaliers étaient payés à la journée alors que les tâcherons étaient rémunérés à la pièce. Ainsi les ramasseurs de pommes recevaient un salaire correspondant au nombre de sacs de pommes ramassées ou le faucheur au nombre de bottes de foin réalisées.

Témoignage de Pierre et Christiane Girard avril 2010

Recueilli par Paule bricon et Danie Maneuvrier

La couturière à domicile

Dans les années 50, elle venait chez nous une fois par semaine. Son travail consistait surtout à raccommoder mais je lui préparais des travaux de couture et elle pouvait par exemple me faufiler des morceaux de tissu. Je lui donnais aussi du repassage et certains après-midi elle collait des étiquettes de fromage (le Pont-l'Evêque que nous fabriquions à la ferme). Elle pouvait aussi garder les enfants quand ils étaient petits. Cette journalière qui vivait seule sur une petite ferme travaillait trois ou quatre jours par semaine dans les fermes de Notre-Dame de Fresnay pas trop loin de son domicile. Elle prenait son petit déjeuner en arrivant le matin et partageait le repas du midi avec nous et elle était payée à la journée.

La laveuse

Elle aussi venait chez nous une fois par semaine. Elle arrivait à bicyclette de St Martin, prenait un petit déjeuner et lavait tout le linge qui avait été mis à tremper la veille dans les grands baquets. Après elle le faisait bouillir dans le grand chaudron. Pour le rinçage on l'emmenait souvent en carriole au lavoir de St Martin. Sa journée était bien remplie.

La nourrice

En 1921, à la naissance de ma deuxième petite sœur, maman étant décédée, mon père a dû faire appel à une nourrice que le « Bureau de Placement » de St Pierre lui avait trouvée ; elle venait de la Manche. Elle devait allaiter le bébé et s'occuper de ma sœur et moi. Par la suite mon père s'est remarié et a eu d'autres enfants mais la « nounou » est restée chez nous pendant trois ans et je me souviens avoir entendu dire par la suite que « ma petite sœur avait été trop bien nourrie ».

Les « tâcherons »

Suivant les saisons, on avait besoin d'ouvriers à la journée pour des corvées ou un travail particulier ; on les appelait des « tâcherons ». On prenait quelqu'un pour faire le bois, faire une haie ou ramasser les pommes... On le payait à la « tâche » suivant le travail fourni, par exemple tant du stères de bois ; et parfois, s'il avait lui-même besoin de bois, on partageait : la moitié pour lui et l'autre pour nous.

Quand on avait besoin d'un taupier on demandait au jardinier qui venait avec ses pièges et lui, on le payait « à la taupe ».

En conclusion, on peut dire que l'on avait beaucoup de personnel à la ferme et on imagine la vie dans les campagnes à cette époque avant la modernisation, essentiellement avant l'arrivée des tracteurs.

A Travers la Normandie
Récolte des Foins — Les Batteliers



Le fraudeur

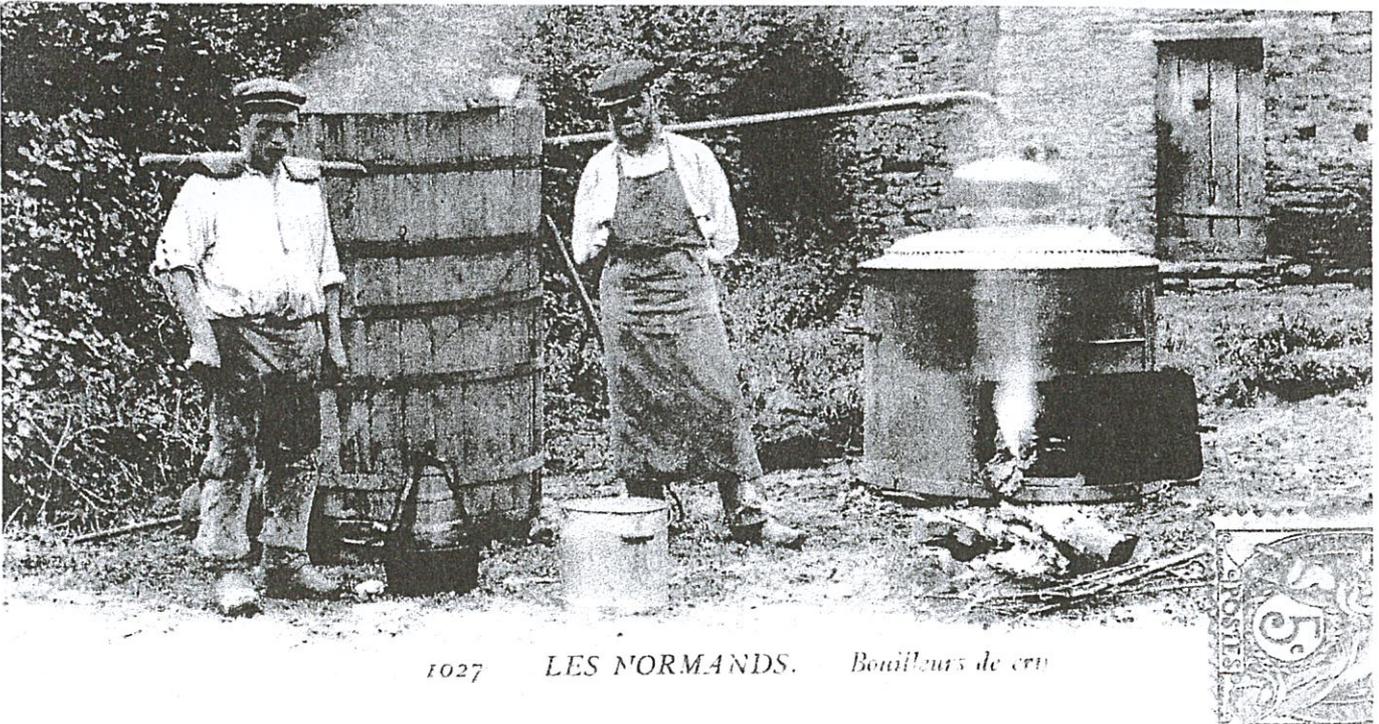
Il n'y a pas si longtemps, chaque ferme faisait bouillir c'est à dire distiller le cidre qui n'avait pas été consommé. Pour cela il disposait d'un petit bâtiment, avec cheminée, éloigné de la ferme : la bouillerie ou bien il faisait appel à un bouilleur ambulante qui, régulièrement, se rendait de ferme en ferme. Chaque cultivateur disposait d'une franchise de 10 litres d'alcool pur, par an, pour lesquels il ne payait pas les droits, privilège des bouilleurs de cru. Bien entendu la tentation était grande d'en produire davantage sans déclaration auprès des contributions directes. Un vieil adage prétendait :

« Qui dit bouilleur dit fraudeur »

Bien entendu, les inspecteurs des contributions, les gabelous, ne l'ignoraient pas et pourchassaient inlassablement les fraudeurs grâce en particulier « aux dénonciations » qui leur permettaient avec succès de mettre la main sur des réserves d'alcool non déclarées.

En outre lors de la commercialisation, il fallait passer l'octroi qui fermait l'entrée des villes et échapper aux douaniers qui parcouraient les chemins et les routes. Les stratagèmes étaient nombreux pour leur échapper : depuis le tonnelet plat qui était dissimulé sous le banc de la carriole jusqu'aux gourdes métalliques légèrement recourbées qui épousaient la forme de la poitrine et que les paysannes dissimulaient sous leur corsage ou celles que les hommes attachaient sous leurs aisselles avec une courroie et qui étaient bien cachées sous leur large blouse (grande blouse de toile bleue). Etre pris coûtait cher et certains y ont laissé leur propriété mais quelle joie pour un Normand de berner l'autorité pour ce qu'il considérait être leur droit. « C'est mon droit et j'y tiens ».

Peu à peu le privilège des bouilleurs de cru fut supprimé avec la cessation de leur activité, le privilège n'étant pas transmissible aux héritiers et seuls quelques cultivateurs continuèrent la production de calvados et de pommeau à des fins commerciales.



1027 LES NORMANDS. Bouilleurs de cru



Récipient métallique contenant environ 3 litres d'eau de vie et qui était placé sous l'aisselle du fraudeur

Le braconnier

Et enfin, bien entendu, ne pas être titulaire d'un permis de chasser.

Sous l'Ancien Régime, la chasse était un privilège réservé à la noblesse. Au XVII^e siècle tuer un cerf (gibier royal) était passible de la peine de mort.

« Le vendredi 7 janvier 1395 est traduit en justice Jehan de Vicques dit Bidaret qui avait, sans autorisation, chassé sur les terres de l'abbaye. Il avait chassé et fait chasser par lui et ses gens, tendu et fait tendre filets pour prendre les conins (lapins) en la garenne de son église »¹

La nuit du 4 août 1789 vit l'abolition de tous les privilèges, dont celui de la chasse. En 1844, la loi institua un nouveau droit de chasse réservé au propriétaire de la terre.

Le braconnage désigne la chasse ou la pêche illégale. Les raisons de l'illégalité peuvent être diverses :

- La pêche ou la chasse a lieu en dehors des périodes qui lui sont réservées.
- Les animaux se trouvent sur un domaine privé.
- L'espèce chassée ou pêchée est protégée.
- Les moyens utilisés ne sont pas autorisés : par exemple le collet ;

Technique : L'une des techniques de chasse les plus simples consiste à piéger la proie à l'aide d'un collet. Elle ne nécessite qu'un fil métallique d'environ 50 cm de longueur (l'idéal est le fil de laiton). Cette technique est aujourd'hui proscrite (illégale) dans la plupart des pays car non sélective et facteur d'une éventuelle longue agonie de l'animal.

Le chasseur ou braconnier pose son piège après avoir repéré un passage régulièrement emprunté (coulée) ou une entrée de gîte ou de terrier.

Le collet est ensuite attaché à un support, piquet, branche, branchettes entrecroisées de 30 à 40 cm de longueur enfoncé en terre. Le montage consiste à entortiller finement l'une des extrémités du fil métallique autour de la branche. Un nœud coulant est disposé à l'autre extrémité d'une ouverture adaptée à l'animal à piéger. Le nœud coulant est disposé verticalement dans le passage, de sorte à enserrer la gorge de l'animal qui y passera. Le piégeur contrôle son piège régulièrement, faute de quoi l'animal peut être dévoré par des carnivores.

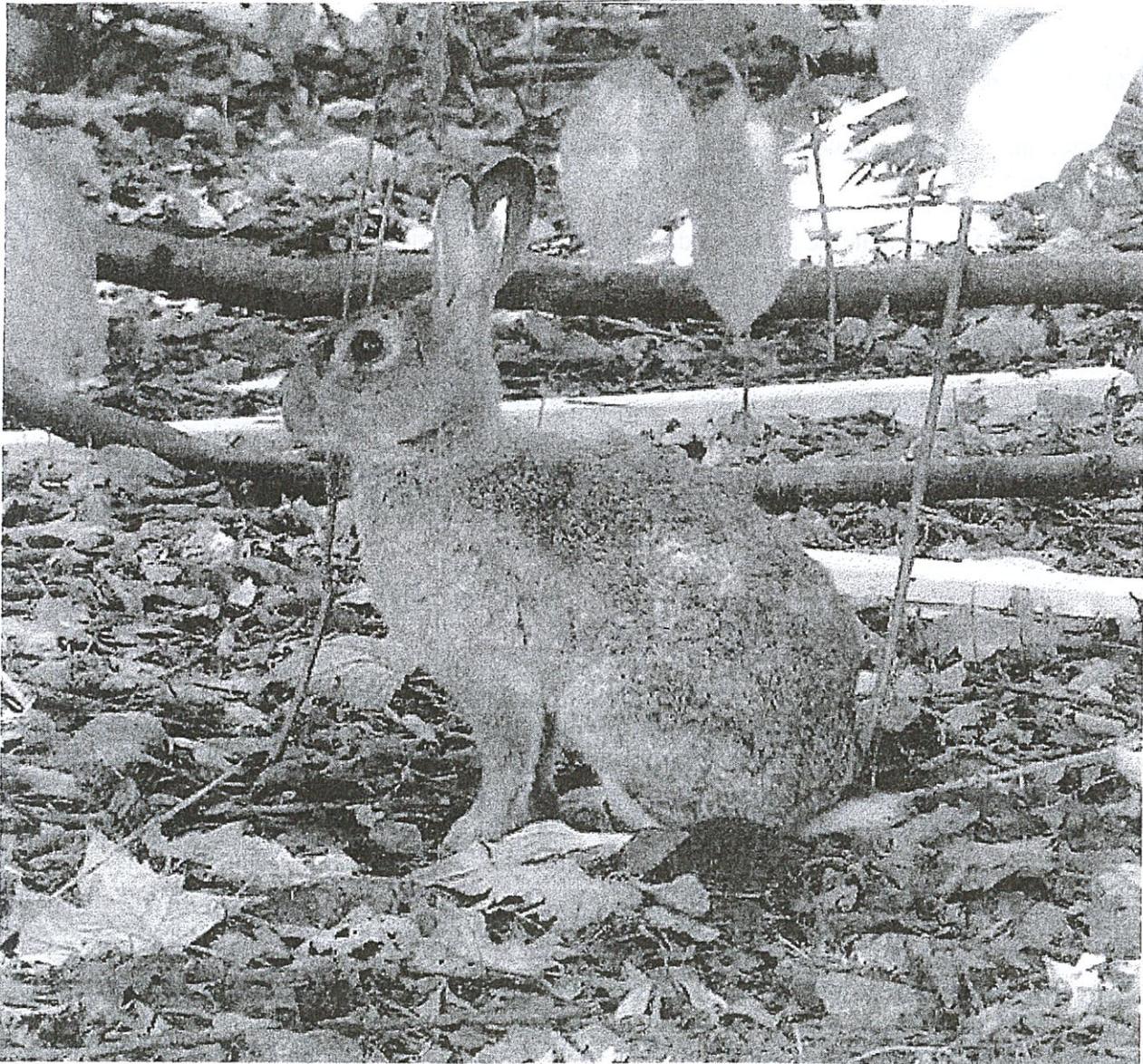
Les braconniers étaient poursuivis par les gardes des eaux et forêt ou par les gardes chasse particuliers. Les mauvaises langues prétendaient que pour être un bon garde chasse, il fallait avoir été braconnier.

Les gardes chasses particuliers sont tout d'abord des agents chargés de certaines fonctions de police judiciaires.

¹ Henri Vautorte « La période révolutionnaire à Saint-Pierre-sur-Dives et dans ses environs »

Le code de l'environnement prévoit que les gardes particuliers constatent les infractions à l'exercice de la chasse au préjudice des détenteurs du droit de chasse.

Article L428-21 du code de l'environnement : »Les gardes chasse particuliers assermentés constatent par procès-verbaux les infractions aux dispositions du présent titre qui portent préjudice aux détenteurs de droits de chasse qui les emploient ». Ils sont habilités à procéder à la saisie du gibier tué à l'occasion des infractions qu'ils constatent.



Le lapin de garenne principale victime des collets

Les faucheurs

Au fur et à mesure que le soleil, dès l'aube, se faisait plus vif, que le ciel bleu, dès dix heures, semblait chauffé à blanc, petit à petit, approchait le temps de la moisson.

Quelques jours avant arrivaient à la ferme de grands gaillards velus, parlant et riant fort : c'étaient les faucheurs, venus des Flandres, avec leur sac où ils transportaient leurs propres lames, luisantes comme de l'argent. Ils les repassaient d'un geste large sur la pierre à aiguiser qui trempait dans une corne pleine d'eau, attachée à leur ceinture.

Non seulement ils apportaient leurs faux, mais aussi les manches de bois formés à leurs mains, et qui brillaient comme des meubles bien cirés.

L'un des faucheurs nous avait expliqué que ces outils étaient précieux. Sans sa propre faux, le meilleur d'entre eux devenait malhabile. Il fallait qu'il trouve, en balançant l'outil, avant de commencer, le renflement dans le bois, que la paume gauche épousait, tandis que les doigts de la main droite venaient s'encastrent dans les petits dénivellements que les heures de travail y avaient marqués.

A la ferme, ils logeaient tous dans la même grange, couchant dans la paille. Le matin, ils venaient se laver et se raser à la pompe, s'aspergeant le torse d'eau, tout en chantant. Ils chantaient beaucoup et mangeaient de même. La ferme les nourrissait et on était stupéfait de les voir avaler autant en un seul repas.

Le matin, c'étaient de larges bols de café au lait avec du pain et du fromage, dès le lever. A huit heures, ils prenaient une épaisse soupe bouillante puis, à dix heures, des tartines de pain et de viande arrosées de bière.

A treize heures, leur déjeuner se composait de lard, de pommes de terre bouillies, de fromage en énorme quantité, et d'un pot de café fumant. L'après-midi, vers quinze heures, ils revenaient à la ferme pour « l'émiettée » : des pains entiers coupés dans d'énormes saladiers de lait cru. Et à vingt-deux heures, à la fin du travail, ils dînaient avec, cette fois, de la viande, des œufs, du bouillon.

Pour nous qui n'étions pas habitués à pareil régime, c'était une vraie débauche. Mais il faut dire que faucher est un travail pénible et difficile. Les fermiers le payaient bien, parce que, disaient-ils, « un bon faucheur n'est pas facile à trouver ».

Ils étaient solides comme des rocs, ces grands hommes blonds et rieurs. Le soir, dans la cour, après le dîner, tout en fumant leur pipe, ils trouvaient encore la force de chanter des airs de leur pays, d'une voix rude et joyeuse.

Mon père les estimait, les faucheurs. Il admirait leur courage ; et pourtant, lui-même n'était pas fainéant. Il leur reprochait simplement d'être portés à la plaisanterie avec les femmes, ce qui ne lui plaisait guère.

Bien qu'ils se couchassent tard, les faucheurs étaient exacts et fidèles au poste le lendemain. Dès l'aube, en bataillon, sur un rang, ils étaient tous là sous le soleil déjà fort. Et, au signal du maître d'équipe, ils partaient face à l'immensité blonde et mouvante qu'ils allaient coucher. Devant eux, les faux dansaient d'un mouvement continu en un étrange ballet luisant, tranchant les épis dans un curieux sifflement.

De temps en temps, ils s'arrêtaient ; et les pierres d'émeri résonnaient, claires, sur le métal dont chaque faucheur biaisait le fil à sa guise. Ensuite, le ballet reprenait, les faux rajeunis sifflant de plus belle et continuant leur œuvre de destruction dans les épis lourds et dorés.

Ah ! les faucheurs ! je les ai bien regrettés quand ils sont partis pour ne plus revenir, chassés par l'énorme bête mécanique que je vis arriver bien plus tard devant moi. Elle en remplaçait dix, de ces hommes-là, mais elle ne chantait pas.

Et moi derrière, j'étais assourdie par le bruit des couteaux allant et venant, et écœurée par l'odeur de l'huile que le conducteur versait dans les flancs peints en vert de la curieuse machine.

Témoignage de Mémé Santerre recueilli par Serge Graffaux



LA NORMANDIE PITTORESQUE



2029. - C'est l'Angélus qui sonne !

A Travers la Normandie
Récolte des Foins - Les Botteleurs



Le fagotier

Les branches provenant de l'élagage des haies ou de l'ébranchage des arbres étaient taillées à la serpe, sur un billot, et placées sur le métier à fagots. On prenait soin de poser d'abord les plus grosses branches qui formaient le « parement ». Le serrage était obtenu par un moulinet à crémaillère mû par une tavelle (barre de fer arrondie) et qui entraînait une chaîne. Lorsque le fagot était suffisamment serré la crémaillère était bloquée par un cliquet métallique appelé « le renard » et on liait les branches avec un fil de fer.

Les branches pouvaient être aussi rassemblées en « bourrées », elles étaient plus longues que celles du fagot (2 mètres environ), simplement tassées au pied et attachées avec un lien végétal (branche de noisetier par exemple) appelé « hart ». Ces bourrées étaient surtout utilisées pour les fours de boulanger.



Marcel Lecornu de Saint Georges en Auge préparant la fabrication d'un fagot



EN NORMANDIE: — Bûcheron dans les Bois

Autre technique : le métier est plus simple et les branches serrées avec une corde



Criquet, craquet, en deux tours de main,
voilà un fagot bâti; mais des fagots! des fa-
gots en conscience! Les fagots de Michel
Morin étaient de bons fagots.

Gravure ancienne, XVIIIe siècle, représentant un faiseur de fagots



Ramoneurs du début du Xxe siècle posant pour la postérité

D'autres métiers encore

Les ramoneurs

Le ramoneur est une personne, très généralement un professionnel, chargé de nettoyer les cheminées. Il utilise de longs balais-brosses ou des truelles pour enlever la suie du conduit.

Si le nettoyage de cheminée est une occupation fort ancienne, aussi ancienne que les cheminées elles-mêmes, ce n'est qu'aux environs du XVIIIe siècle que les cheminées des maisons particulières sont devenues suffisamment grandes pour qu'un homme puisse y passer, donnant naissance à l'image typique du ramoneur qui se développa lors de la révolution industrielle.

L'image d'Epinal montre un jeune savoyard, quelquefois accompagné de sa marmotte, suffisamment mince pour se glisser dans le conduit de cheminée.



Petit ramoneur de Chambéry (1910)



Petit ramoneur

Le vitrier

Le verre n'est employé pour les fenêtres, dans notre région qu'à partir du XVIIe siècle. En 1660, Olivier de Brossard crée dans la forêt du Billot une verrerie qui fonctionnera pendant quelques années avant de s'installer définitivement dans la paroisse voisine d'Heurtevent¹.

Les premiers statuts des vitriers datent de 1467. Au XVIe siècle, seuls les puissants peuvent s'assurer les services des vitriers. Puis la fabrication du verre se généralisant, on peut voir le vitrier ambulant parcourir la campagne afin de remplacer les verres cassés. Son matériel est simple et il suffit d'une petite trousse pour le transporter : une règle graduée avec laquelle il prend les mesures et dirige son diamant, une pince pour régulariser les coupes de verre, un marteau et une lame souple pour appliquer le mastic. Il porte ses plaques de verre sur son dos à l'aide d'un portoir maintenu aux épaules par des lanières de cuir.

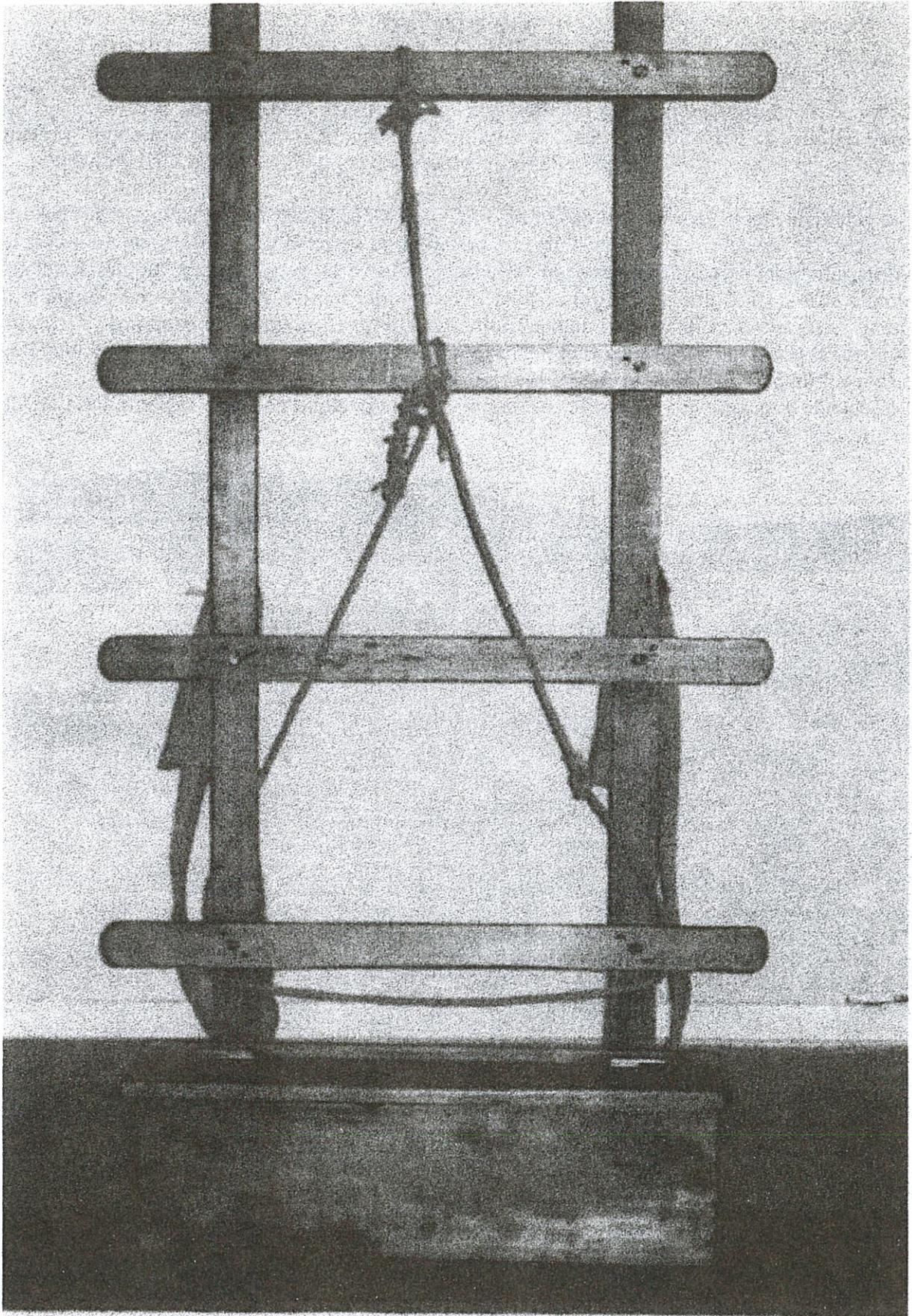
La légende veut que le vitrier soit parfois précédé de quelque compère expert dans l'art de manier la fronde.



¹ Henri Paumier, « la verrerie d'Heurtevent », HTP n° 78 juin 2002

Jack Maneuvrier « La verrerie de Montpinçon », HTP n° 78 juin 2002

Vitrier portant sa hotte sur le dos



Hotte de vitrier. Le tiroir permettait de ranger les outils